

Ecole Nationale Supérieure
des Sciences de l'Information
et des Bibliothèques

Diplôme de Conservateur
de Bibliothèque

MEMOIRE D'ETUDE

Les musées de société : problèmes d'une documentation
spécifique à travers l'étude du Centre de documentation de la Direction
des Musées de France

Madeleine BARNOUD

Sous la direction de Marie-Noëlle PONCET
E.N.S.S.I.B.



Stage réalisé du 5 juillet au 25 septembre 1993 au Centre
de documentation de la Direction des Musées de France
à Paris, sous la direction d'Odile Tarrète

1993
DCB
3

**Les musées de société : problèmes d'une documentation
spécifique à travers l'étude du Centre de documentation
de la Direction des Musées de France**

Madeleine BARNOUD

RESUME : Le Centre de documentation de la DMF (Direction des musées de France), créé en 1992, rassemble une documentation importante sur les musées de société. L'émergence de tels musées est fortement prise en compte dans la nouvelle structure de la DMF, mais implique, au niveau du Centre de documentation des priorités et des choix délicats, à la fois par rapport à un double public aux exigences différentes et parfois contradictoires, et par rapport à l'accroissement exponentiel de ces musées.

DESCRIPTEURS : Musée ; Société ; Ethnologie ; Français ; Centre de documentation ; Fonds spécialisé ; Dossier documentaire ; Objet ; Art

ABSTRACT : The documentation Center of the Directorate of French museums, established in 1992, gathers a large documentation on social museums. The emergence of such museums is strongly taken into consideration in the new organization, but involves, as regard to the documentation Center, defining priorities and selections, both in respect of a double public whose requirements may be different and sometimes conflicting, and of the exponential increase of these social museums.

KEYWORD : Museum ; Society ; Ethnology ; French ; Documentation center ; Document record ; Object ; Art

Remerciements

A Marie-Noëlle Poncet, qui a assuré la direction de ce mémoire

A Madame Tarrète, qui m'a fourni à la fois le sujet et l'encadrement de ce mémoire, à Anne Deneux, Carole Jansens et Philippe Mariot, qui ont répondu avec compétence et patience à mes nombreuses questions, à tout le personnel du Centre pour son accueil.

SOMMAIRE

Introduction	7
I : LES MUSEES DE SOCIETE : histoire, évolution et avenir	8
1 Histoire muséale française	8
A origine des musées de société	8
B ethnologie et muséographie	10
C l'objet considéré comme document	12
2 Les transformations de la société française et leurs conséquences sur les musées	14
A ruptures sociales	14
B nouveau paysage muséal français	15
C ecomusées et parcs naturels	16
3 L'avenir des musées de société	19
A les apports irréversibles à la muséographie	19
B les options pour l'avenir	20
II : LE CENTRE DE DOCUMENTATION DE LA DIRECTION DES MUSEES DE FRANCE	22
1 La Direction des musées de France	22
A une direction restructurée et centralisée	22
B nouvelles missions	23
2 Le Centre de documentation	26
A définition des missions	26
B création et alimentation du fonds	27

C description du fonds	28
D dualité du public	31
III : LES DOSSIERS DOCUMENTAIRES	33
1 : Méthodologie	33
A domaine muséal	34
B documents ou livres : un classement différent	35
2 : Les dossiers géographiques	36
A intégration des documents	36
B classement	38
3 : Propositions de modification et d'aide au classement	39
A classement par villes	40
B aide au classement des écomusées	41
C remarques sur les dossiers régionaux	44
D relations avec les dossiers thématiques	45
IV : LA GESTION DES DOSSIERS DOCUMENTAIRES	48
1 : Collecte documentaire	48
A à partir d'ouvrages de référence	48
B collecte régulière	49
2 : Choix des documents	50
A l'épineux problème des catalogues d'exposition	50
B muséologie et recherche	52
3 : Plan de travail	52
A formulaire de renseignements destiné aux musées	53

B mise à niveau	54
C entretien des dossiers	55
4 : L'informatisation, utopie ou avenir	56
A des documents nombreux et atypiques	57
B les obstacles à l'informatisation	57
Conclusion	59
Bibliographie	60
Annexes	

INTRODUCTION

La multiplication des musées qui transforme le paysage français est due, certes, aux mutations de la société, mais aussi à l'histoire des musées français, qui contient tous les ferments de l'émergence d'un type de musée dit de société.

Les sociologues ironiseront sur le travail de deuil et le désir de mort qui sont à l'origine de tels musées, certains allant jusqu'à parler d'une ancestralité compensative; mais au moment où l'Europe est elle aussi le lieu d'affrontements ethniques, qui font voler en éclats plusieurs états, l'enjeu est peut-être plus important qu'il n'y paraît, et l'existence et l'affirmation de lieux où les hommes pourront à la fois faire le lien avec leur passé, retrouver, à l'échelle d'une région, ce qui fait leurs particularités, et éventuellement participer au devenir de cette région, peut être synonyme d'équilibre et de paix sociale.

Le nouveau Centre de documentation de la DMF (Direction des musées de France) s'insère parfaitement dans cette démarche, en étant le point de rencontre de lecteurs, qui sont essentiellement des professionnels, et des musées.

De cette rencontre ne peuvent naître que des échanges fructueux pour le devenir des musées français.

La première partie de cette étude, s'attache à définir ce qu'est un musée de société à travers une étude historique.

La deuxième partie montre en quoi la Direction des musées de France et son centre de documentation ont à faire face tous deux à des missions nouvelles et parfois contradictoires.

La troisième partie comporte l'étude des dossiers documentaires, qui contiennent une partie importante des documents concernant les musées de société; elle étudie le classement actuel et les modifications à y apporter pour rationaliser à la fois le travail du personnel et la recherche des lecteurs.

Enfin, la dernière partie se propose d'organiser une collecte régulière des documents, par l'établissement d'un plan de travail.

Elle cherche aussi à limiter les ouvrages relatifs aux musées de société, en examinant les priorités, et surtout en prenant en compte l'existence d'un double public.

I : LES MUSEES DE SOCIETE : histoire, évolution et avenir

Avant de définir ce qu'est un musée de société, de voir en quoi l'écomusée est une forme exemplaire et aboutie de ce type de musée à un moment précis de l'histoire sociale française, il nous faut retracer brièvement l'historique des musées français : ce concept de musée de société est un concept résolument contemporain et volontariste, mais il a son origine dans la genèse des musées français.

1 : HISTOIRE MUSEALE FRANCAISE

En effet, cette dichotomie fondamentale, a existé dès la création des premiers musées français, même si aucune doctrine n'était élaborée. Cette opposition divise encore aujourd'hui les muséographes tenants de deux conceptions opposées du musée. Il n'est pas question ici d'un combat d'esthètes, mais précisément d'un débat de société.

A : origine des musées de société

Dès l'origine, même si le terme musée de société n'est pas employé, on distingue les musées acquérant les oeuvres sur des critères esthétiques de ceux qui au contraire s'appuient sur les sciences humaines et considèrent l'objet pour sa valeur scientifique.

La distinction essentielle se fait entre les collections d'art -le terme beaux-arts est apparu en 1752- et les autres.

La première génération des musées français est issue de la Révolution et, à part le CNAM (Conservatoire national des arts et métiers) et le Museum d'histoire naturelle, ne comporte que des musées des beaux-arts et des antiquités.

Au dix-neuvième siècle, trois domaines étroitement liés à l'histoire de la société française sont à l'origine des musées de société : l'ethnographie étrangère, les musées d'industrie et l'ethnographie régionale comprenant aussi le folklore.

ethnographie étrangère

Celle-ci, qui prend place dans les musées français, et parfois dans des musées clairement définis comme musées d'art par exemple le Louvre, est une conséquence directe de l'expansion française, notamment de l'expédition d'Egypte.

Le Musée d'ethnographie du Trocadéro a été ouvert, en 1879, en partie grâce aux efforts d'Edme Jomard, ancien ingénieur géographe de l'expédition d'Egypte.

Mais si de nombreux scientifiques portent une grande attention à ces collections d'ethnographie non-européenne, cette démarche n'est pas exempte chez d'autres d'arrière-pensées économiques : cette découverte de nouveaux pays permettra de développer l'industrie et le commerce français.

Certaines expositions temporaires jouent aussi un rôle dans l'évolution des musées en France : ainsi, les expositions universelles ont une démarche à la fois pédagogique et scientifique; elles soulignent le contraste entre le Nord et le Sud, l'Occident et l'Orient, affirment la primauté du Nord industrialisé sur le Sud primitif, et justifient ainsi le maintien de l'Europe sur ces régions pour des raisons essentiellement économiques elles aussi.

les musées d'industrie

Les musées d'industrie sont parfois directement liés aux expéditions étrangères, comme par exemple le Musée du dessin industriel à Mulhouse, en rapport avec le comptoir de Pondichéry et la création d'indiennes.

Plus généralement, ceux construits aux alentours de 1850 ont un rôle de vitrine de l'économie française, et beaucoup se trouvent dans des villes manufacturières, Lille, Lyon, Saint-Etienne.

Ils reproduisent les particularités de l'industrie de l'époque, savoir-faire et artisanat, et les appellations traduisent ces particularités, par exemple le Musée d'art et d'industrie de Saint-Etienne. Art est ici employé au sens de technique.

On assiste en même temps à une institutionnalisation de ces musées: les associations et les chambres de commerce qui les faisaient fonctionner sont peu à peu remplacées par les municipalités et l'Etat.

ethnographie régionale

Parallèlement à la création des ces musées d'industrie, l'ethnographie régionale se développe, mais s'intéresse surtout aux métiers agricoles et artisanaux.

Les musées qui rassemblent ces collections d'ethnographie régionale ne sont des institutions populaires ni par leur origine, ni par les objets conservés.

En effet, ceux qui en sont à l'origine sont des notables urbains, conservant et rassemblant des objets artisanaux, qui ne sont plus fabriqués depuis longtemps, et dont ils pressentent la disparition conjointement au mode de vie qui les a produit.

Ce pourquoi, on a pu écrire qu'ils étaient de "*véritables musées d'ethnographie qui exposent des systèmes d'oeuvres représentatives de certains états de culture caractéristique de sociétés locales déterminées dans la fidélité aux règles de leur discipline scientifique*"¹, même s'il s'agit là d'une analyse de la fin du vingtième siècle.

¹. CUISENIER, Jean, le Débat, mai-août 1991, no 65

Ainsi, à l'opposé des musées d'industrie, qui voulaient démontrer que la capacité grandissante des hommes de produire des biens allait de pair avec un renforcement de leur puissance, ces musées d'ethnographie française régionale ou locale -Musée breton, Quimper, 1896, Musée alsacien, Strasbourg, 1902, Musée savoisien, Chambéry, 1911- savaient que ce qu'ils conservaient était appelé à disparaître.

D'ailleurs, cette valorisation des cultures régionales débute alors que l'enseignement du français s'étend, c'est-à-dire que disparaissent ou s'affaiblissent les dialectes régionaux, et que se renforce le centralisme de l'Etat français.

B : ethnologie et muséographie

C'est le Musée d'ethnographie du Trocadéro, déjà à l'origine de la réflexion sur la fonction du musée par rapport aux collections d'objets rassemblés à l'étranger, qui va se trouver au centre d'un nouvel essor de l'ethnologie à travers une certaine muséographie.

le Musée d'ethnographie du Trocadéro

Ce musée rassemble les deux ethnographies, étrangère et française.

En effet, en 1884, la Salle de France, contiguë au Département d'ethnographie exotique, est ouverte. Elle servira de base au Musée national des arts et traditions populaires, créé par décret en 1937 (mais réalisé seulement en 1968) en même temps que le Musée d'ethnographie devient Musée de l'Homme.

Celui qui a été à l'origine des musées de société, Georges-Henri Rivière, était lié aux milieux surréalistes, et à l'occasion de la préparation d'une exposition d'art pré-colombien, en 1928, dont il rédigea le catalogue conjointement avec Alfred Métraux, il fait la connaissance de Paul Rivet, alors directeur du Musée du Trocadéro, qui lui propose le poste de sous-directeur, pour coopérer à une relance du Musée.

Paul Rivet avait fondé avec deux autres universitaires, Lucien Levy-Bruhl et Marcel Mauss, l'institut d'ethnologie de Paris, en 1925; il était par ailleurs professeur d'anthropologie au Museum d'histoire naturelle.

Sous leur impulsion, le Musée du Trocadéro deviendra un musée-laboratoire à la fois lieu d'exposition, centre de recherche, conservatoire et établissement éducatif.

développement des expéditions

La démarche ethnographique était alors indissociable de la démarche muséographique : on allait chercher les objets qu'on exposerait plus tard, dans des expéditions soigneusement préparées.

Ainsi, Georges-Henri Rivière encouragea le montage de l'expédition Dakar-Djibouti, puis la mission Sahara-Soudan.

Marcel Griaule, spécialiste de l'ethnie Dogon, qui dirigeait la mission Dakar-Djibouti, avait proposé dans son cours dès 1926 des instructions d'ethnologie descriptive très détaillées.

Au retour de ces expéditions, on répertoriait, et on archivait scientifiquement ces objets, dont on savait qu'ils seraient bientôt le seul témoignage de civilisations qui allaient disparaître.

Mais le principe d'expéditions accompagnées de collectes sera bientôt étendu à la France, sous forme d'enquêtes, complétées par des questionnaires de recherche.

Ce qui va motiver les enquêtes sur le territoire français est la prémonition que la civilisation agraire et artisanale des pays européens est aussi menacée de disparition que ces civilisations africaines.

C'est donc une démarche semblable à celle accomplie plus ou moins consciemment par les musées régionaux du début du siècle, mais elle s'accompagne d'une démarche comparative avec l'ethnologie étrangère.

ethnologie française

Georges-Henri Rivière, ami de Lévi-Strauss et de Leroi-Gourhan, et qui travaillait déjà sur les objets rassemblés pour le Musée national des arts et traditions populaires, appliquera plus tard les classifications de Leroi-Gourhan aux galeries scientifiques de ce musée.

Des enquêtes pluridisciplinaires en France sur l'habitat et le mobilier rural et traditionnel ont lieu en 1941 et 1942 sous la direction de Rivière. En 1947, il créera d'ailleurs avec un groupe d'ethnologues, d'archéologues et d'historiens la Société d'ethnologie française, réaffirmant ainsi le principe d'interdisciplinarité appliqué dans les enquêtes.

Cet engagement scientifique se doublait d'un engagement idéologique.

En effet, en dotant en 1937 l'ethnologie de moyens financiers et institutionnels, le Front populaire confirmera la mission de l'ethnologie : le Musée de l'homme et le Musée national des arts et traditions populaires, ne seront pas seulement un observatoire des sociétés minoritaires et opprimées, de l'intérieur ou de l'extérieur, mais devront aussi avoir un rôle éminemment pédagogique par la collecte et la présentation scientifique d'objets représentatifs de celles-ci.

C'est cette double orientation qui est encore aujourd'hui contestée par les adversaires des musées de société : en effet, mettre en scène ces sociétés, parce qu'elles étaient menacées de disparition, c'était affirmer que ces sociétés avaient une culture, et refuser d'une certaine manière d'établir une hiérarchie, même si la démarche ethnologique n'était pas dénuée d'ambivalence.

D'autre part, attribuer un rôle clairement pédagogique à un, voire à deux musées nationaux, cette démarche se voulant exemplaire pour l'avenir, c'était sortir le musée de son rôle traditionnel de lieu de recueillement pour esthètes

C'était ne plus en faire le territoire réservé à quelques uns, mais un endroit où "l'homme finalement en ces musées de l'homme rende à l'homme ce qu'il lui a pris".²

Rivet, Mauss et Rivière étaient tout à fait conscients que l'ethnologie, par le regard qu'elle porte, modifie ce qu'elle regarde et prend donc part à l'évolution de la société où elle s'exerce, et cela correspondait aussi à leur engagement politique.

C : l'objet considéré comme document

Ce qui différencie essentiellement les musées de société des musées d'art est le refus de considérer l'objet pour sa valeur esthétique; c'est aussi la volonté de l'insérer dans un ensemble.

les équivoques de l'ethnologie

Cette distinction n'est pas toujours facile à faire, d'autant plus qu'elle s'est en premier lieu exercé sur le territoire privilégié de l'ethnographie étrangère qu'était l'Afrique, là où le regard européen, même s'il se voulait scientifique, n'était pas dénué de préjugés esthétiques : Georges-Henri Rivière était un artiste -il avait composé des oeuvres musicales- proche de Breton, Leiris et Lévi-Strauss, et aujourd'hui encore l'art et l'artisanat africains résistent à la séparation occidentale entre fonctionnalité et esthétique.

Cette équivoque n'a d'ailleurs toujours pas disparu de la muséographie d'aujourd'hui, comme en témoigne cette réflexion d'une participante du Colloque de Mulhouse : " *Bien sûr, nul n'est empêché d'avoir une jubilation esthétique devant un lit clos breton, un batik mulhousien, une linotype du Quercy ou un puits de chevalement du Nord,... et nous sommes nombreux à la partager. Mais c'est au titre de la mémoire collective que leur mise en musée est ou a été définie* ".³

Mais ce rejet du critère d'esthétisme impose alors à la fois une scénographie rigoureuse, et la mise en situation de l'objet dans un ensemble, options qui furent prises dès l'origine par les ethnologues-muséographes du Musée du Trocadéro -ceux-ci reprochant au musée traditionnel la perte d'identité et de signification à laquelle il condamne les oeuvres qu'il expose- et qui vont engager durablement la muséographie de ce qu'on n'appelait pas encore les musées de société.

De la même façon que certains pays résistent à cette documentation de l'objet, certaines sciences tendent aussi des pièges : ainsi l'archéologie sera mise en scène différemment, si on la rattache aux beaux-arts ou aux sciences humaines.

Enfin, les premiers musées régionaux ont été constitués avec des objets qui n'étaient à l'époque pas fabriqués en série et étaient à la fois des documents

² Formule de Georges-Henri Rivière, citée dans La muséologie selon Georges-Henri Rivière

³ VAILLANT, Emilia, Les musées de société en France, **Musées et sociétés**, p.16

et des chefs-d'oeuvre, bien que produits artisanaux, qui pouvaient rivaliser avec ceux contenus dans les musées d'art.

les classifications

Cette documentation de l'objet s'appuie sur des classifications, dont l'utilisation renforce l'orientation scientifique prise.

En 1829, Jomard, alors conservateur de la bibliothèque du roi, avait établi un plan de formation des collections ethnographiques.

En 1896, Sébillot et Landrin, l'un président de la Société des traditions populaires, l'autre conservateur de la Salle de France au Trocadéro définissent le domaine de l'ethnographie régionale. En 1914, Van Gennep élabore une méthode scientifique pour la collecte des objets ethnographiques et pour justifier l'existence des musées comme lieux d'étude;

Les expositions universelles ont aussi tenté de présenter systématiquement les thèmes exposés, et nous avons vu que Marcel Griaule avait rédigé des instructions pour les expéditions africaines.

Enfin, Yvonne Oddon met au point un système d'instruments documentaires pour le Musée de l'Homme, où elle est bibliothécaire.

2 : LES TRANSFORMATIONS DE LA SOCIÉTÉ FRANÇAISE ET LEURS CONSÉQUENCES SUR LES MUSÉES

Si les musées d'ethnographie sont étroitement liés à l'évolution sociale, celle-ci, en retour va forcément avoir un impact sur ce qui apparaît désormais comme une évolution irréversible du paysage muséal français.

Ce qui est en cause, ce n'est pas seulement une fracture entre deux types de musée, c'est une certaine représentation de la société française.

A : ruptures sociales

Ces ruptures interviennent à plusieurs niveaux : la deuxième guerre mondiale va marquer l'arrêt de l'expansion occidentale, et va aussi, en bouleversant les conditions de production, creuser l'écart entre sociétés rurales et sociétés industrielles.

Mais les transformations à l'intérieur de l'hexagone, vont être encore plus radicales, même si les premières prises de conscience n'auront lieu qu'en 1968.

transformations économiques

Henri Mendras, dans son livre *La seconde révolution française*, situe cette cassure avec le passé entre 1965 et 1984, et la compare à la fois à celle provoquée par la Révolution française et à celle créée par la Révolution industrielle.

Les effets vont être aggravés par la crise qui au milieu des années 1970 frappe l'industrie, particulièrement dans les secteurs emblématiques que sont le charbon, le textile et l'acier.

Mais la mutation n'est pas qu'industrielle, elle affecte toute la société : aux friches industrielles s'ajoutent celles, agro-pastorales, provoquées par l'exode rural, de ce qui devient peu à peu *le désert français*. Parallèlement, se développe une urbanisation galopante, caractérisée par l'extension de banlieues et de villes nouvelles déshumanisées.

résistances

C'est ce qui explique une certaine résistance, même si au début elle est un peu confuse, qui culminera en mai 68, et qui débouchera sur des essais de musées communautaires et relancera l'essor des musées associatifs, nombreux parmi les musées d'industrie et les musées régionaux du début du siècle.

C'est à la fois une résistance des gens concernés, à l'invasion des montagnes et du littoral par le béton, un désir de citadins déracinés pour un environnement "vert" des métropoles, alors que ces citadins ne sont pas toujours conscients que cet espace est un territoire forestier agro-pastoral et

éventuellement industriel, façonné par les générations antérieures, et non un espace vide.

C'est le malaise d'une société qui a atteint un haut seuil de productivité, qui ne pense plus voir à nouveau des guerres sur le sol européen, et qui pourtant se sent en désarroi.

On peut, sans jouer sur les mots, remarquer que c'est une société qui a perdu ses racines, où les individus ne peuvent plus se situer, ni par rapport aux autres, ni par rapport au passé, donc au présent.

Cette rupture, qui affecte le quotidien, va susciter des tentatives pour rétablir des liens entre le passé et le présent, tentatives qui vont tout naturellement être prises en charge par une partie des muséographes, parmi lesquels on retrouvera sans surprise Georges-Henri Rivière, qui va désormais faire école.

B : le nouveau paysage muséal français

Cette appellation de musée de société ne s'est pas imposée d'office. Les noms de musée de civilisation, musée de mémoire, musée d'identité, désignent des types de musée procédant de la même démarche, mais créés à des époques différentes. Ces dénominations se situent à un niveau supérieur de concept, par rapport à des dénominations plus précises, quoiqu'encore très globalisantes, que sont les musées d'ethnographie, les musées d'art et de traditions populaires, les musées techniques et industriels, les musées d'histoire, les musées de site et de plein air, enfin les écomusées.

La caractéristique de cette notion de musée de société, outre de ne pas être institutionnelle, est que les frontières n'en sont pas nettes : il existe des musées d'histoire et d'ethnographie, qui sont aussi des musées régionaux, les musées techniques et industriels sont aussi des musées d'histoire, etc.

Ces dénominations sont recoupées horizontalement par des statuts différents : ils peuvent être privés, relevant d'une personne ou d'une fondation, publics, relevant de l'Etat ou de collectivités territoriales, national, classé ou contrôlé, ou ne relevant d'aucune de ces catégories.

dispersion territoriale

Ces musées, s'ils perpétuent un mode de fonctionnement mis en place par les musées d'ethnographie, ne se trouvent plus seulement à la ville.

En effet, de nombreux musées se sont installés sur les lieux même de l'activité qu'ils veulent représenter : certains ont été créés directement après la fermeture d'un lieu de travail ou un dépôt de bilan. Cette localisation, aberrante pour un musée des beaux-arts, est vraiment une des caractéristiques des musées de société, on trouve des musées en pleine campagne, en site industriel, ou en milieu portuaire, par exemple le Port-musée de Douarnenez.

Cette dispersion territoriale est aussi une conséquence de la décentralisation -l'Etat a pris conscience des problèmes engendrés par un centralisme

excessif- et de l'intérêt que l'administration a montré directement pour le paysage et ses transformations, en organisant notamment en 1983 la mission photographique de la DATAR (Délégation à l'aménagement du territoire et à l'action régionale), qui prenait aussi en compte l'existence d'une archéologie désormais industrielle.

Ces musées enfin participent beaucoup plus à la vie quotidienne, dans la mesure où souvent l'objet ou les installations exposées ne quittent pas leur lieu d'origine.

variété des musées

Mais le musée de société a acquis en se développant sur tout le territoire français une diversité et une complexité certaines. Ces divers musées peuvent être différenciés par leur façon de considérer l'objet, et à ce sujet, nous citerons ces quelques lignes du directeur du Musée de plein-air du Quercy, Jean-luc Obereiner ⁴ : " ... voyons brièvement comment opèrent les diverses catégories de musées sociaux. Prenons pour cela un objet conducteur : la cafetière, digne pièce de musée s'il en fut, avec sa variabilité morphologique, sa richesse décorative, les savoir-faire qu'implique son usage, son rôle dans la sociabilité familiale et urbaine, son profond enracinement culturel et son fondamental exotisme. Le musée technique préfère enlever une jeune et belle cafetière, gobée vivante. Le musée ethnologique, sensible au vécu, la préférera mûre et riche d'expérience, tandis que le Musée d'Art et Traditions Populaires, franchement nécrophage, se délectera du cadavre déjà bien empoussiéré. Enfin, l'écomusée, dans sa goinfrerie boulimique, dévorera, avec la cafetière, le fourneau, les tasses, les petites cuillères, les paquets de café, le sucre, le buveur, sa femme et ses enfants. Rappelons enfin, bien que ce soit hors sujet, que le Musée de Beaux-Arts aurait fait rechercher une cafetière sélectionnée pour sa pureté génétique, afin de l'absorber avec délicatesse au terme de rites sanctificateurs soigneusement médiatisés ".

Ainsi un certain type de musées apparaît à la fois exemplaire du musée de société, et indissolublement lié à l'époque qui l'a vu naître : l'écomusée, à l'intérieur ou à l'extérieur d'une autre structure, le parc naturel régional.

C : écomusées et parcs naturels

Les parcs naturels régionaux et les écomusées sont deux opérations considérées comme solidaires et complémentaires à l'époque de leur création. C'était une tentative pour tenter de créer une prise de conscience de liens indispensables entre la société française et son territoire, cette dernière paraissant menacée de déstructuration et de perte d'identité culturelle.

⁴ Cuzals, musée de plein air du Quercy, *Musées et sociétés*, p.71

les Journées de Lurs

En septembre 1966, le groupe de travail interministériel des Parcs naturels régionaux, organisait, à Lurs, des Journées nationales d'étude. Parmi les personnalités invitées à réfléchir au concept de parc naturel régional, se trouvait Georges-Henri Rivière, alors conservateur en chef du Musée National des arts et traditions populaires.

Ce concept est accompagné d'une réflexion où l'environnement est envisagé comme un système de relations dynamiques, impliquant inextricablement mode de vie et milieu de vie dans un cadre aux dimensions régionales.

Cette réflexion se poursuivra régulièrement jusqu'en 1972, et en 1973, Georges-Henri Rivière sera nommé conseiller permanent de la *commission muséologie* de la Conférence permanente des parcs.

On s'interrogea notamment, lors de ces Journées sur l'absence totale en France des musées de plein air si nombreux en Scandinavie et en Allemagne, et qui permettent la protection sur place des éléments à conserver et à exposer; on réfléchit ainsi à la possibilité d'intégrer dans un site en plein air un ensemble : fermes, maisons, champs cultivés et ce qu'on pourrait désigner du terme de globalité de l'environnement, sans exclusion de conserver dans les mêmes conditions un patrimoine industriel.

C'est dans cette optique que seront créés les premiers écomusées, qui peuvent être indépendants ou faire partie d'un parc naturel : ils procèdent tous deux du même type d'approche, mais le parc naturel fonctionne plus à l'échelle d'un "pays".

les premiers écomusées

Aujourd'hui encore, il est difficile de savoir dans quel esprit étaient conçus les premiers écomusées, qui n'ont pas eu dès l'origine cette appellation ; en effet, le mot a été prononcé pour la première fois en 1971 par Robert Poujade, alors ministre de l'environnement.

Pour certains, il n'était rien d'autre à l'origine, même s'il évolua différemment, qu'un sanctuaire où l'on mettait en représentation une société terrienne artisanale ou industrielle en voie de disparition, c'était en quelque sorte un gel muséographique.

Les trois premières structures illustrant ce concept, prirent place sur l'île d'Ouessant, dans le Parc naturel des Landes, et au Creusot.

Dès 1968, à Ouessant, on installa le musée dans une vieille maison, la Maison des techniques et traditions ouessantines, et on mit en place pour la première fois un circuit muséographique.

L'Ecomusée du Creusot fût le premier exemple d'archéologie industrielle à l'échelle d'une micro-région, installé sur les lieux-mêmes où l'activité industrielle avait eu lieu, et avait cessé de fonctionner.

Enfin, le Parc naturel des Landes fût créé alors que le massif forestier était en pleine crise économique et sociale. Le parc avait été conçu comme un volet spécifique de l'aménagement du territoire, donc à l'origine une

démarche parisienne, et à partir d'un ancien plan cadastral, on reconstitua bâtiment par bâtiment un quartier. En dix ans, trente-cinq bâtiments furent reconstitués, formant l'écomusée de la Grande Lande.

Des premières structures inspirées par les Journées de Lurs, on peut dégager des constantes et une dynamique qui amenèrent à une définition évolutive de l'écomusée.

spécificités et évolution

On retrouve plusieurs constantes qui sont :

- l'ancrage territorial et la référence au passé, donc la conservation sur place et la préservation (ou la reconstitution) d'un paysage, qui n'existe plus ailleurs
- un fonctionnement en réseau; des équipements sont organisés autour d'un centre permanent alors que des antennes développent des thèmes spécifiques, ces antennes étant aussi la conséquence de cette conservation sur place
- une participation importante de la population, sous forme autogestionnaire pour Le Creusot, en collaboration avec des équipes de scientifiques pour les Landes, ces équipes représentant l'interdisciplinarité tant prônée par l'équipe du Musée de l'Homme
- une démarche volontariste d'agir sur les structures à un niveau régional, par exemple une aide au développement local par une exploitation nouvelle des ressources du territoire
- enfin le développement d'un tourisme intellectuel et non prédateur

Ces caractéristiques dégagées des premières créations, et de celles qui vont suivre, montrent combien l'écomusée est rebelle à une définition institutionnelle, que ces inventeurs refusent d'ailleurs par principe. Défini en 1972 par l'ICOM (International Council of Museum) comme un *musée spécifique de l'environnement*, l'écomusée n'a en fait pas cessé d'évoluer depuis, pour aboutir à la définition qu'en donne, en 1980, André Desvallées, disciple de Georges-Henri Rivière, dans l'Encyclopaedia Universalis d'une *institution culturelle assurant sur un territoire donné des fonctions de recherche, de conservation et de mise en valeur d'un ensemble de biens naturels et culturels représentatifs d'un milieu et des modes de vie qui s'y sont succédé*.

En fait, on retrouve le concept de *musée* intégral défini à Santiago du Chili en 1972 : ce n'est plus l'objet qui est au centre des préoccupations du musée, mais le sujet social, c'est-à-dire l'homme.

3 : L'AVENIR DES MUSEES DE SOCIETE

Cette conception du musée a marqué de façon irréversible tout le débat muséal français en obligeant les uns, et surtout les autres, c'est-à-dire ses adversaires, à se définir de toute façon par rapport à elle.

Dans ce débat, force est de reconnaître que ces derniers n'ont pas beaucoup d'arguments à opposer, et que leur définition du musée idéal consiste surtout en une énumération de ce qu'il ne doit pas être.

A : une évolution irréversible

Cette nouvelle génération de musées a exercé une influence en retour sur les musées déjà existants.

Les musées d'art, qui suivant une tradition bien établie, refusaient les oeuvres d'artistes vivants, les acceptent désormais, mais ce n'est pas la seule transformation.

une scénographie inventive

La scénographie rendue nécessaire à la fois par la nature des objets exposés, et par l'exigence de les resituer dans un ensemble, un objet isolé étant dénué de sens, a déteint sur les présentations d'expositions des musées d'art, et, juste retour des choses, les responsables des musées de société s'en étonnent, au nom même des arguments employés contre eux : s'il faut mettre en scène des fragments de poterie ou des objets fabriqués en série qui ne peuvent parler à la sensibilité esthétique, est-il nécessaire de faire la même chose pour des tableaux ?

Cette scénographie provoquée par la présence d'objets ethnologiques techniques ou industriels, entraîne une nouvelle conception du musée, pour adapter le lieu à l'objet, qui commence aussi à s'imposer au musée d'art par le biais de l'architecture.

la fracture art/archéologie

Le glissement de l'archéologie vers les sciences humaines, a introduit une fracture à l'intérieur des musées, qui étaient souvent d'art et d'archéologie. Elle recouvre aujourd'hui un champ beaucoup plus large que les beaux-arts. Elle est parfois l'objet d'expériences qui doivent paraître sacrilèges à beaucoup, mais qui en fait traduisent que l'exigence scientifique s'est aussi étendue à l'archéologie.

Ainsi, au Musée de plein air de Cuzals, on a procédé à la reconstitution d'une (fausse) fouille archéologique d'un site de la fin du vingtième siècle par des archéologues du cinquième millénaire, pour démontrer comment les théories scientifiques d'une époque, ou l'ambiance qui y règne sont parfois plus révélatrices de la personnalité du chercheur que de la vérité historique ou préhistorique. On concilie ainsi les démarches scientifique et éducative.

expositions temporaires

Enfin, l'importance des expositions temporaires est affirmée et s'est étendue aussi au monde des musées d'art.

George-Henri-Rivière avait déjà utilisé les expositions pour mettre en avant de façon spectaculaire le Musée du Trocadéro, l'exposition sur le Sahara avait été accompagnée d'un défilé de spahis pour l'inauguration, cependant que pour celle de l'Île de Pâques, on sortit une tête sacrée sur la Place de Chaillot.

Le musée est ainsi clairement défini comme un lieu d'exposition, et non plus de conservatoire seulement des objets collectés, c'est-à-dire qu'on affirme l'importance du public, puisque les expositions sont faites dans sa direction, ce qui n'est pas forcément le cas d'une présentation permanente.

C'est ce point de vue qu'a défendu récemment le responsable du Musée dauphinois, qui veut utiliser l'exposition temporaire pour imposer une rotation aux collections permanentes, pour renouveler aussi le regard porté sur ces collections.

B : les options pour l'avenir

Malgré tout ce qui rapproche désormais les musées de société et les musées d'art, certains ne désarment pas.

Ainsi, dans un article très controversé, Edouard Pommier écrit : *"le musée n'est pas le lieu du bavardage politico-sentimental qui prétend l'animer, ni des techniques vulgarisatrices qui prétendent le médiatiser. Le musée est le lieu de la contemplation et de l'adoration"*⁵. Après l'avoir encore défini comme *"le lieu où peut s'opérer le miracle de la transcendance"*, il refuse qu'y soit établi un lien entre la société et l'homme, et ne voit dans la présentation de *"torrents d'objets"* résultant de fouilles que *"la peur maïadive de choisir"*.

La distinction que la France est un des seuls pays à établir entre art et artisanat, arts majeurs et arts mineurs, est aussi responsable de cette situation.

Jean Cuisenier, ancien conservateur en chef du Musée National des arts et traditions populaires lance un cri d'alarme, car il lui semble que l'Etat a délibérément choisi de privilégier les musées d'art au détriment des musées de société.

Actuellement, le Conservatoire des arts et métiers, qui possède les collections parmi les plus riches au monde, dans le domaine des techniques, ainsi que les musées d'histoire naturelle, sont à l'abandon, le Musée de l'Homme aurait besoin de crédits. Les moyens consacrés aux beaux-arts sont toujours supérieurs à ceux consacrés aux autres musées.

C'est aussi un choix culturel de donner tous les moyens au Louvre, ou au Musée d'Orsay. Ainsi, le projet du Grand Louvre est un projet gigantesque, et

⁵ Prolifération du musée, *Le Débat*, mai-août 1991, no 65

unique au monde, qui réduit d'autant les crédits consacrés à d'autres musées, même si le choix n'est pas ouvertement posé.

On retrouve les conséquences de ces choix culturels dans la formation du personnel chargé d'acquérir et de gérer les collections : les conservateurs sont majoritairement formés à la discipline des beaux-arts, ignorant l'anthropologie et l'ethnologie.

Pourtant, les mentalités changent à l'intérieur même de l'institution qu'est la DMF.

Depuis 1985, ont eu lieu des réunions de musées par thèmes, suscitées par l'IGM (Inspection générale des musées), et permettant des confrontations : musées de la mine (1985), musées de la mer (1985), écomusées (1986), musées d'agriculture (1986).

Tous les responsables expriment la même inquiétude, face à des structures peu classiques : la question du fonctionnement, que l'Etat n'assure pas et que les collectivités locales n'ont pas toujours encore pris en charge.

Les musées de site ont en effet souvent des structures particulières, ainsi le Port-Musée de Douarnenez, musée de site maritime et urbain, qui multiplie les contraintes, en collectionnant par exemple les bateaux.

Parallèlement, certains se sont regroupés en association : l'association *Musées Hommes et Sociétés* va symboliser l'interdisciplinarité de rigueur en réunissant des conservateurs, des chercheurs, des ethnologues, des archéologues, des historiens et des muséologues.

Les écomusées se rassemblent dans la *Fédération des écomusées* (annexe 1), les musées d'histoire du vingtième siècle dans l'*Association internationale des musées d'histoire*.

Enfin, pour la première fois, à l'initiative de la DMF, les responsables des musées de société de France se réunissent en colloque à Mulhouse en 1991.

Ainsi, en décidant de dégager la notion de musée de société, en lui attribuant des spécialistes à l'intérieur de l'IGM, la DMF reconnaît la transformation muséale française.

Le nouveau Centre de documentation de la DMF est fortement affecté par l'émergence et la prise en compte de ces musées.

Nous verrons, tout au long des pages suivantes, même si cela n'est pas systématiquement rappelé, que les implications sont nombreuses, en termes de choix de documents à faire, de classements à établir en tenant compte de la particularité des types de documentation produits par ces musées, exemplaires de ce qu'ils veulent être, et en posant même une interrogation sur l'extension du domaine muséal à prendre en compte.

II : LE CENTRE DE DOCUMENTATION DE LA DIRECTION DES MUSEES DE FRANCE

L'ordonnance du 20 novembre 1944 portant réorganisation de l'administration centrale du Ministère de l'éducation nationale institue une Direction générale des arts et des lettres comprenant notamment la Direction des musées de France (décret du 18 août 1945).

Elle est l'héritière de la Direction des musées créée en 1802 par le premier consul, Napoléon Bonaparte.

Celle-ci, après avoir erré presque deux cents ans à travers les bâtiments du Palais du Louvre voit enfin ses services regroupés en un même lieu.

Ce regroupement s'accompagne aussi d'un changement des missions et de l'organigramme de cette direction, principalement depuis l'arrêté du 5 août 1991.

1 : LA DIRECTION DES MUSEES DE FRANCE

A l'occasion de la réorganisation de la DMF., et du regroupement de tous ses services au 6 rue des Pyramides, la décision fut prise de créer un centre de documentation, commun à l'ensemble des services.

A : une direction restructurée et centralisée

Avant que ne soit créée la DMF, il existait une Direction des musées gérant les musées nationaux, alors que l'Inspection générale des musées classés et contrôlés, qui en dépendait, gérait donc en totalité ces derniers.

L'arrêté du 5 août 1991, complété par celui du 12 janvier 1992 a défini l'organisation actuelle de la DMF et de ses différents services : ainsi que l'indique l'organigramme (voir annexe 2), il y a désormais

5 départements :

- le département des collections
- le département des publics, de l'action éducative et de la diffusion culturelle
- le département des affaires financières, juridiques et générales
- le département des professions et des personnels
- le département de l'architecture, de la muséographie et des équipements

2 missions :

- la mission de la communication
- la mission des relations européennes et internationales
et

l'Inspection générale des musées

Le regroupement des services dans le même immeuble est chargée d'une signification symbolique : ainsi Jacques Sallois, directeur des musées de France écrit : *"C'est une nouvelle direction des musées de France, aux missions tout à la fois recentrées et élargies, et prenant en compte l'extraordinaire essor actuel des musées, qui vient de quitter le Louvre et de s'installer rue de Pyramides. Tous regroupés, nous allons désormais pouvoir accompagner avec une efficacité accrue, la transformation du paysage des musées français"*. (DMF. mode d'emploi)

B : nouvelles missions

La DMF doit s'intéresser à tous les musées qu' elle gère, nationaux, contrôlés et classés, de la même manière, et définir une politique culturelle pour l'ensemble des musées, quels qu'en soient les modes de gestion administrative. : elle a donc été profondément réorganisée pour faire face au foisonnement de chantiers et de projets qui caractérise le paysage muséal français.

La DMF administre 34 musées appartenant à l'Etat , c'est à dire qu'elle en assure la gestion directe ou indirecte, mais elle ne se borne pas à cette gestion : elle établit des liens avec des musées relevant de la branche Education Nationale : Museum national d'histoire naturelle, Musée national des techniques..., elle coopère avec d'autres musées appartenant à l'Etat : Musées de l'armée (Défense), Musée de la monnaie (Finances), Cité de la Villette (Recherche) etc.

Elle assiste et contrôle au plan technique et scientifique, notamment par l'intermédiaire de l'IGM environ 1200 musées des villes, des départements et des associations, et assure une mission générale d'orientation, d'animation et de coordination des musées français.

Cela implique 2 conséquences : un rôle important dans la politique culturelle d'aménagement du territoire, étant donné le rôle croissant des collectivités locales - la DMF permet à l'état de jouer un rôle sous forme de partenariat équilibré avec ces dernières - et le maintien du rôle de l'IGM, autrefois chargée de la gestion des musées classés et contrôlés.

DMF et décentralisation culturelle

Les musées en France se sont longtemps situés en dehors du mouvement de décentralisation touchant l'ensemble de l'administration locale.

S'il faut quand même reconnaître aux collectivités locales un rôle dans la définition et la gestion de la politique culturelle, il est nécessaire qu'il y ait une cohérence des réseaux de musées, et que dans cette perspective, des grands pôles se développent, en somme, qu'il y ait une politique globale d'aménagement du territoire muséal..Seul un service ayant une vision d'ensemble des musées français pouvait assurer cette politique, et l'Etat, précisément à travers la DMF assure une assistance permanente de conseil.

Cet aménagement passe bien sûr par le développement du partenariat avec les collectivités locales, partenariat pas toujours évident, comme le prouvent les difficultés de l'Ecole du patrimoine, où l'on voit les collectivités locales refuser d'assumer la charge des élèves conservateurs.

De plus, à l'initiative d'associations de conservateurs, plusieurs régions ont déjà mis en oeuvre des plans cohérents de développement de musées.

Le rôle des DRAC (Directions régionales des affaires culturelles) est aussi prépondérant, car elles doivent canaliser le développement du partenariat avec les collectivités locales : au nombre de vingt-deux, elles sont les services déconcentrés du Ministère de la Culture.

Elles instruisent les dossiers de construction ou d'aménagement des musées des collectivités territoriales, elles gèrent les crédits déconcentrés pour l'achat d'oeuvres d'art. Or, des moyens sans équivalent ont été mis à la disposition des collectivités depuis la création des FRAM (Fonds régionaux d'acquisition pour les musées) et des FRAC (Fonds régionaux d'art contemporain).

Un *conseiller-musées* est affecté dans la majorité des directions régionales, relayant ainsi sur place la DMF dans sa mission de conseil. Placé sous l'autorité du directeur régional des Affaires Culturelles, et en liaison avec la DMF, il met en oeuvre au plan régional, la politique de l'Etat dans le domaine des musées

Cela n'empêche pas l'Etat au travers de la DMF de continuer à assumer les responsabilités fondamentales que sont : la permanence, l'inaliénabilité et la protection des collections, le maintien et le respect du caractère scientifique de la profession de conservateur, notamment par l'obligation de mettre à la tête des musées contrôlés un conservateur diplômé.

maintien du rôle prépondérant de l'Inspection générale des musées

Directement placée auprès du Directeur des musées de France, elle participe à la définition et à la mise en oeuvre de la politique nationale des musées.

Elle assure une mission de réflexion et de conseil sur les problèmes scientifiques et techniques des musées; elle suit la réalisation de projets en liaison avec les départements concernés de la Direction.

Auparavant chargée de la gestion des musées classés et contrôlés, elle étend ses compétences à tous les musées relevant de la gestion directe de la DMF, de sa tutelle et de son contrôle.

Cela renforce le rôle scientifique de l'inspection. Il y a une exigence d'appréciation, encore plus rigoureuse que par le passé, de projet scientifique de musée : la constitution, la conservation et la mise en valeur des collections des musées doivent correspondre à un haut niveau scientifique.

Elle est devenue l'interlocuteur privilégié des collectivités territoriales, elle veille notamment à ce que le réseau des musées soit cohérent sur l'ensemble

du territoire, en ce qui concerne les domaines de la conservation, de la muséographie, de la restauration, des acquisitions, de l'étude et de la recherche

Ces missions peuvent se définir en trois termes : inspection, contrôle, expertise.

Ce qui traduit bien ses liens privilégiés avec les régions est le fait que chacun des conservateurs et chargés de mission de l'IGM, se voit confier la responsabilité de celles des vingt-deux régions françaises qui n'ont pas encore de conseiller-musées.

Elle fait appel pour l'assister dans ses tâches aux 13 grands départements patrimoniaux des musées nationaux, et aux conseils scientifiques des musées de France dont elle assure le secrétariat.

2 : LE CENTRE DE DOCUMENTATION

Celui-ci est administrativement rattaché au Département des affaires financières juridiques et générales. Il a été créé par l'arrêté du 22 janvier 1992, et officiellement ouvert au personnel de la D.M.F. le 3 novembre 1992, lors d'une journée "portes ouvertes".

A : définition des missions

La définition officielle, qu'on trouve dans "DMF mode d'emploi", stipule que "*le centre a vocation à regrouper l'ensemble des informations sur la vie des musées dans tous les domaines : architecture, muséographie, collections, actions vers le public, personnels, aspects juridiques. Il est ouvert à tous les professionnels des musées : conservateurs, documentalistes, médiateurs, architectes ,...et également aux professionnels du tourisme et de l'économie*".

On note donc qu'aucun musée n'est a priori exclu, et que si une indication du public externe est prévue, elle est assez restrictive, quant au champ professionnel concerné.

On peut donc dire qu'il s'agit de rassembler et de mettre à la disposition du public l'ensemble des informations concernant les musées de France, ainsi qu'un fonds d'ouvrages et de périodiques spécialisés en muséologie et muséographie.

Il s'agit ainsi d'un domaine bien précis, qui exclut les disciplines fondamentales telles que l'histoire de l'art, l'ethnographie, l'archéologie etc. pour offrir une documentation sur la muséologie et la muséographie.

Dans les informations concernant les musées de France, on privilégie:

- l'administration et la gestion des budgets
- la muséologie et la muséographie
- les collections des musées
- la liste des expositions de tel ou tel musée, éventuellement par

région.

Le personnel, en août 1993, est constitué :

- de la directrice du Centre de documentation, conservateur de bibliothèque
- d'un documentaliste, adjoint à la directrice
- d'une attachée d'administration
- d'une chargée de mission
- d'une secrétaire d'administration
- d'une secrétaire de documentation
- d'un vacataire faisant fonction de magasinier

B : création et alimentation du fonds

Le Centre a été constitué au départ par les fonds de deux bibliothèques :

- la bibliothèque de l'Inspection générale des musées classés et contrôlés
- la bibliothèque du Bureau de l'action culturelle et des enseignements

Il s'agissait donc de bibliothèques professionnelles fermées à tout public extérieur à ces deux services.

Des fonds de ces deux bibliothèques ont été écartés des ouvrages ne correspondant pas aux missions de ce centre : des ouvrages d'histoire de l'art, d'ethnologie et d'archéologie, des catalogues d'exposition.

L'alimentation du fonds, à partir de cette base se répartit ainsi :

- les acquisitions, prises sur les crédits de fonctionnement du Centre (500000 francs, qui la première année, ont surtout été utilisés en crédits d'équipement, mais qui pourront maintenant être consacrés en presque totalité aux acquisitions)

- 1 exemplaire des publications de la RMN (Réunion des musées nationaux) intéressant le Centre

- la veille documentaire exercée par trois personnes du Centre auprès des départements de la DMF pour collecter à la fois les documents non confidentiels produits par le département -rapports, bilans, donc littérature grise- et réunir les informations et publications extérieures relatives aux domaines d'action du département concerné, publications si possible obtenues à titre gracieux dans la mesure où le Centre est interne à la DMF

Le Centre entretient des relations privilégiées avec 2 départements :

Le Département de la communication, qui produit une revue de presse quotidienne, dont un exemplaire va au Centre et alimente en partie les dossiers documentaires. Il transmet aussi 1 ou 2 fois par semaine une grosse enveloppe de coupures de presse émanant de la presse locale le *lit-tout*, servant aussi à l'alimentation des dossiers documentaires.

De plus, ce département édite aussi certaines publications, que le Centre conserve : *La Lettre des musées de France*, le *Bulletin des musées et*

monuments historiques, des dépliants sur les expositions, le dépliant officiel sur les 34 musées nationaux, et enfin certaines publications réalisées à partir d'opérations ponctuelles, par exemple *Musées en tête*.

Le Département des publics qui édite un certain nombre de brochures sur l'organisation générale des musées nationaux, le guide des réductions, le guide des publics handicapés.

Enfin, des documents ont été apportés par les lecteurs ou ont été fournis à la suite de demandes particulières du personnel lors de la création du Centre : il s'agit dans les deux cas de publications promotionnelles de musées ou de dépliants.

C : la description du fonds

contraintes matérielles importantes

Remarque préliminaire : à l'intérieur du bel immeuble de la rue des Pyramides, appartenant à l'ensemble conçu sous le Premier Empire par Percier et Fontaine, en bordure du Louvre et des Tuileries, le Centre de documentation occupe tout l'étage de la mezzanine

Mais force est de constater que la fonctionnalité du Centre de documentation a été sacrifiée à la modernité, au confort et à la sobriété qui sont censés caractériser l'aménagement intérieur de l'immeuble.

Les rayonnages où sont installés une partie des collections sont encastrés dans les murs, qui partent en biais et non perpendiculairement par rapport aux tablettes, pour laisser des ouvertures lumineuses, rendant ainsi inutilisable l'extrémité de ces tablettes.

D'autre part, celles-ci sont inamovibles, et séparées en plusieurs endroits par ce qu'on peut difficilement appeler des serre-livres, car étant eux aussi fixés dans ces tablettes, ils ne peuvent précisément pas jouer ce rôle.

On peut donc difficilement parler d'ergonomie bibliothéconomique alors qu'on ne peut pas ajuster les livres sur les rayons, et qu'il y a beaucoup de place perdue.

De plus, malgré les nombreuses demandes de la directrice du Centre, il est impossible de fermer le Centre de documentation à clé.

Si cela était, la fermeture ne serait pas pour autant assurée, puisqu'à chaque extrémité, un escalier qu'on ne peut bloquer donne accès à l'étage inférieur : de ce fait, il est impossible d'aménager l'espace multimédias alors que le Centre possède l'équipement adéquat, plusieurs vidéodisques, des cassettes vidéos et des cd-rom.

Enfin, sur les trente places prévues pour les lecteurs, seize sont inutilisables, car elles donnent par une verrière sur une cour intérieure et l'éclairage prévu n'a toujours pas été fait; de toute façon, quatre d'entre elles, coincées entre des colonnes porteuses et les extincteurs n'offrent pas la place suffisante à l'installation de lecteurs.

disposition et composition du fonds

La salle de lecture est divisée en quatre alvéoles.

Première alvéole : elle contient

-les rapports et bilans d'organismes
(départements de la DMF, UCAD -Union centrale des arts décoratifs- et RMN)

- les rapports et bilans des musées
- les revues de presse du Ministère de la Culture
- les revues de presse des musées
- les revues de presse des régions

Deuxième alvéole : plus étendue, elle comprend

-les catalogues des collections permanentes des musées, et aussi les guides de musée, classés par ordre alphabétique des villes

-les catalogues d'expositions temporaires, aussi classés par ordre alphabétique de ville du musée où a eu lieu l'exposition, et ensuite chronologiquement, jusqu'en 1992

-un rayonnage est consacré au Musée du Louvre avec une classification particulière (généralités et les 7 départements du musée)

-enfin, les guides régionaux et les guides thématiques de musées regroupés sous l'appellation *catalogues thématiques et régionaux*

troisième alvéole :

c'est la partie centrale de la salle de lecture, où se trouvent l'essentiel des places de lecteurs et le bureau de renseignements.

A côté et derrière ce bureau, on trouve des usuels : guides de musées, répertoires de bibliothèques, de services du Ministère de la Culture, certaines conférences de presse du ministre de la Culture (les plus récentes) des dossiers sur l'actualité, les expositions.

Face au bureau, un présentoir avec des dépliants de musées, des brochures d'associations professionnelles, des publicités pour des périodiques spécialisés, des prospectus de la RMN, des annonces d'exposition, est en libre service à la disposition des lecteurs.

Mais l'essentiel de la documentation dans cette salle est constitué par des dossiers documentaires géographiques (villes et régions) et thématiques.

Dossiers par villes et régions :

Ils sont classés par ordre alphabétique de villes (629 dossiers représentant environ 1000 entrées, certains dossiers regroupant plusieurs villes, et certaines villes regroupant plusieurs musées).

Les dossiers par régions recourent les vingt-deux régions de programme. Deux dossiers supplémentaires sont réservés aux DOM-TOM (départements et territoires d'outre-mer).

Dossiers thématiques

Le classement de ces dossiers est fait à partir de grandes rubriques. Ces dossiers sont au nombre de quatre-vingt-dix.

Les classements de ces deux types de dossiers seront examinés plus en détail dans le chapitre suivant, en tant que documentation spécifique.

Quatrième alvéole :

On y trouve un rayonnage d'usuels plus développé que celui qui est à côté du bureau de renseignements : encyclopédies, dictionnaires de langues et de personnes (Benezit, who's who), bottins (administratif et des communes).

Contre le mur, on trouve environ deux cents titres de périodiques : à part quelques titres importants, on n'a mis que les deux dernières années en rayon, et un présentoir offre les derniers numéros de vingt-quatre titres de périodiques les plus représentatifs en muséographie.

Les lecteurs peuvent aussi consulter le Journal officiel sur micro-fiches depuis 1941.

On trouve aussi dans cette dernière partie les catalogues d'exposition après 1992, et les monographies proprement dites.

Elles sont classées suivant cinq rubriques :

- environnement culturel
- organisation et gestion des musées
- collections
- animation
- muséographie

Des boîtes contiennent les photos du Conseil artistique, chargé d'apprécier l'achat d'une oeuvre par tel ou tel musée en fonction de l'opportunité dans la collection.

Ces photos sont classées par pays, à l'intérieur par époque, enfin par ordre alphabétique d'artistes.

A partir de 1988, les photos sont classées dans les dossiers documentaires par villes

D : dualité du public

Au début, il était prévu que le Centre de documentation, ouvert officiellement au public interne le 3 novembre 1992, serait réservé à ce même public jusqu'à l'automne 1993, date à laquelle il accueillerait un public externe suivant des critères encore mal définis.

En fait, dès l'automne 1992, une publication du Département de la communication annonçait une ouverture plus précoce, et dans la réalité, des lecteurs extérieurs se présentaient et étaient accueillis dès le 4 novembre 1992.

- *Le public interne*

En principe constitué de 240 personnes, il est plus ou moins représenté suivant les départements.

Ainsi, sur les lecteurs de la DMF recensés depuis le 14 janvier 1993, le personnel de l'IGM est nettement prépondérant, suivi par le Département des affaires financières juridiques et générales, puis par le Département des publics.

Cela traduit sans aucun doute le fait qu'une partie du Centre est constitué de la bibliothèque de l'IGM, qui a encore beaucoup recours à certains documents, notamment les photos du Conseil artistique, les catalogues de collections et d'exposition, et les dossiers géographiques.

Plus généralement, les lecteurs venant de la DMF consultent les ouvrages de muséologie, les catalogues de musées, les usuels, et le Journal officiel.

- *Le public externe*

Essentiellement constitué d'étudiants, de conservateurs ou chargés de mission, et de documentalistes, ce public a plusieurs centres d'intérêt :

- la politique commerciale des musées (boutiques, produits dérivés)
- l'étude des publics (fréquentation, types de public)
- la muséographie (architecture, vue des salles)
- les métiers des musées (médiateurs culturels notamment)
- l'administration des musées (budget, gestion)
- la circulation des oeuvres d'art

Un certain nombre vient préparer des concours ou compléter des mémoires ou des rapports de stage.

Enfin, les demandes de renseignements téléphoniques permettent de cibler un autre type de recherches : beaucoup de questions concernent des adresses et horaires de musées précis, les noms des conservateurs les dirigeant, les musées par spécialité, des renseignements pour créer des

musées ou réaliser une animation audiovisuelle. Certains artistes cherchent les musées susceptibles de les exposer.

En règle générale, ces demandes n'émanent pas de professionnels des musées.

Il y a donc superposition de deux publics n'ayant pas les mêmes centres d'intérêt.

Mais si cette ouverture est une chance, notamment parce que quelques uns à la DMF ont un peu tendance à considérer ce Centre comme leur bibliothèque et à vouloir infléchir les acquisitions vers une direction qui ne recoupe pas forcément l'intérêt général, nous verrons ultérieurement que cela pose certains problèmes par rapport à des documents qu'on pourrait qualifier sommairement de littérature grise, et qui éventuellement présentent des aspects confidentiels.

D'autre part, ces deux publics n'ont pas les mêmes exigences, c'est-à-dire que le personnel du Centre peut être amené à faire des recherches pour le public interne (bibliographie à établir, ouvrages à rechercher et à mettre à la disposition des départements pour la préparation de colloques ou de conférences, textes juridiques à réunir sur des musées particuliers), ces tâches découlant directement du statut du Centre de documentation mais devant être limitées bien sûr à des études muséographiques ou muséologiques.

Certains sont en effet tentés de demander des recherches en histoire de l'art ou archéologie pour lesquelles le Centre n'est pas équipé, et qui de toute façon ressortent plus du travail d'un documentaliste attaché à une personne qu'à un organisme, et ne peuvent se faire qu'au détriment d'autres tâches.

III : LES DOSSIERS DOCUMENTAIRES

Ces dossiers, bien qu'alimentés essentiellement par les apports des musées de société pris au sens large, comprennent aussi d'autres musées (beaux-arts, arts décoratifs). Mais les musées de société présentent une documentation exemplaire d'une nouvelle conception de la muséologie :

- profusion de dépliants ou prospectus à but pédagogique ou didactique évident

- désir de faire connaître leurs activités et d'attirer un public toujours plus nombreux, le public étant pour ce genre de musée une justification de son existence

- Apparition d'une documentation de type géographique détaillée en raison :

- du ressort étendu, parfois à l'échelle départementale de certains musées, qui est une composante de leur particularité par rapport aux autres musées (schéma pour les parcs régionaux dont certains comprennent même un domaine maritime ou insulaire, les écomusées (annexe 3), certains musées comme celui des pays de l'Ain à Bourg en Bresse, qui est composé de plusieurs pôles)

- du type d'activités proposées : sentiers et circuits de découverte, promenades sur le fleuve, site d'escalade

- dans le cas des écomusées et des parcs naturels, projet muséographique consistant en aménagement ou déplacement d'habitat déjà existant, en installation sur un site industriel dès la cessation de l'activité, ou sur un site archéologique (tumulus de Bougon)

Par ailleurs, les articles pouvant valablement être classés dans les dossiers thématiques émanent souvent des associations professionnelles nées de réflexion sur ces types de musées : AMCSTI (Association des musées et centres pour le développement de la culture scientifique technique et industrielle) MNES (Muséologie nouvelle expérimentation sociale).

1 : METHODOLOGIE

Notre travail consistait à répartir un certain nombre de documents provenant de l'IGM dans ces dossiers géographiques et thématiques, afin d'appréhender les principales difficultés de répartition et d'intégration dans les dossiers existants.

Ces documents qui représentaient un échantillon assez vaste des difficultés de classement courantes, et nécessitaient souvent des vérifications téléphoniques ou autres permettaient ainsi de cibler les principales difficultés de classement, et le travail de vérification à effectuer en amont.

Cette répartition a immédiatement mis l'accent sur le déséquilibre existant entre le nombre de dossiers géographiques (629) et le nombre de dossiers thématiques(90) pour lesquels il y a peu de documents à intégrer, du moins venant des musées de société , ce qui explique la tendance du personnel du Centre à recréer des sous-divisions géographiques en dossiers thématiques

pour étoffer un peu ces derniers. au risque de mettre les documents dans deux endroits et de déformer quelque peu la nature "thématique" de ces dossiers.

Ce travail a dégagé 2 problématiques majeures :

- le domaine muséal concerné
- les différences de classement et de critère d'actualité entre livres et documents

A : domaine muséal

Aucun musée, fût-il privé, n'est en fait exclu de cette documentation .

C'est la conclusion à laquelle nous sommes arrivés après un certain nombre de réflexions et d'observations.

La liste des écomusées et musées de société qu'on trouve dans l'étude la plus importante et la plus actualisée à ce jour sur cet aspect, à savoir *Musées et sociétés* élimine un certain nombre de musées suivant trois critères :

- ceux qui ont une surface inférieure à 400 mètres carrés
- ceux qui ne sont pas inaliénables, à savoir les musées privés
- enfin ceux qui ne concernent qu'une section de musées d'art

ou de musées polyvalents.

Il nous semble que le Centre de documentation lui ne peut exclure aucun musée pour cause de faible étendue ou de caractère privé, la dernière catégorie étant de toute façon représentée.

D'une part, dans l'alimentation des dossiers à partir de la revue de presse et du *lit-tout*, on n'a pas éliminé suivant ces critères, et cela est pertinent car beaucoup de lecteurs peuvent être intéressés par ces musées.

D'ailleurs, s'il est vrai que certains musées privés disparaissent à la mort de leur fondateur, certains musées non privés aliènent une partie de leur fonds, notamment par vente, qui retombe dans le domaine privé (ainsi, le Musée de Couze et Saint- Front a-t-il revendu un moulin à un particulier).

Toutefois, il est vrai qu'il est parfois impossible, sur la base d'un article de rajouter un nouveau musée dans les dossiers géographiques sans procéder auparavant à un minimum de vérifications ; ainsi, telle "maison de pays" se définissant comme un musée se révélera être en fait un restaurant, profitant de la proximité d'un écomusée et jouant sur la variété sémiologique qui aujourd'hui s'applique aux musées pour cultiver l'équivoque.

Comment savoir si la Maison de l'eau et du poisson à Der, qu' un article d'un quotidien régional présente comme un musée d'importance quasi-nationale sans d'ailleurs dire un mot de son statut - associatif, privé, municipal...- est destiné à durer.

Inversement, certains musées répugnent à employer le terme de musées, par exemple la Maison de l'outil et de la pensée ouvrière à Troyes, la Maison du verre et du cristal à Meisenthal, alors qu'ils sont tous deux des musées associatifs.

Cela supposera aussi plus tard un travail difficile de désherbage des dossiers, pour supprimer éventuellement des dossiers les musées éphémères, qui disparaissent à la mort de leur fondateur (mais en termes d'étude sociologique ou même muséographique, on pourrait aussi en garder trace, ici se repose le problème de la limite de l'actualisation) Cela pose aussi le problème de savoir où le documentaliste doit arrêter son travail de vérification pour laisser la place au lecteur-chercheur.

C'est d'autre part émettre une interrogation en termes d'appréciation scientifique. Or, ce point de vue, très valable aux yeux d'un conservateur de l'IGM, pour qui une collection privée, ni classée ni contrôlée ne présente pas un niveau scientifique au moins vérifié, pose, de toute évidence un problème déontologique à un documentaliste, par l'introduction d'un critère de valeur subjectif, impliquant l'exclusion d'un musée. Ce critère est d'autant plus subjectif qu'en droit français, l'appellation musée n'est pas protégée par la loi de 1945.

D'ailleurs, la valeur des collections de quelques musées privés, plus souvent dépendants d'une entreprise que d'une personne, peut être opposée à ce raisonnement.: Il nous semble ainsi que la Fondation Cartier, à Jouy-en-Josas présente en matière d'art contemporain des garanties scientifiques incontestables, que le Musée africain de Lyon appartenant à la société des missions africaines présente les objets d'une façon exemplaire d'une certaine ethnologie, et que le clivage n'est pas forcément là où on l'attend.

Il en est de même du musée Dapper et d'autres musées privés.

Ici resurgit alors dans toute son actualité le débat sur le double public, le public externe n'étant lui éventuellement pas sensible à une exigence de niveau scientifique de collection, surtout s'il étudie les musées d'un point de vue sociologique, ou de politique commerciale, ou de densité régionale.

B : documents ou livres : un classement différent

Il n'existe pas en documentation une réflexion semblable à celle qui structure l'évolution des classements bibliothéconomiques. En amont des classifications -Dewey, CDU (Classification décimale universelle), Library of congress- on trouve à la fois toute une philosophie remontant à Bacon et Comte, et des institutions les mettant sans arrêt à jour pour tenir compte de l'évolution de la société, même si certains centres de documentation ont essayé d'aménager des classes des grandes classifications.

Ainsi le Centre de documentation UNESCO-ICOM a un plan de classification muséologique basé sur la classe AM (musées) de la Library of Congress. Ce plan a été conçu "*pour faciliter le dépouillement de périodiques, et en général l'analyse et le classement des documents de toute nature qui parviennent à un centre de documentation muséologique*"⁶.

En fait, les documents qu'on trouve dans ce centre de l'ICOM sont de nature beaucoup moins variée que ceux du Centre de documentation de la DMF, où

⁶ Introduction du plan de classification muséologique UNESCO-ICOM

les dossiers géographiques notamment n'existent nulle part ailleurs sous cette forme.

On tiendra donc compte du type de documents, du sujet, du public.

Enfin, il ne s'agit pas de garder tous les documents, même si parfois une approche historique est intéressante.

En effet, ces dossiers doivent être un témoin de l'actualité, même si en termes d'étude historique, sociologique ou même muséologique, on pourrait justifier de garder trace des musées privés ou associatifs disparus.

Or, bien que certaines bibliothèques pratiquent le pilonnage des ouvrages, c'est une démarche souvent fondée sur une autre logique, encore peu courante dans ce secteur, et de toute façon considérée avec méfiance.

2 : LES DOSSIERS GEOGRAPHIQUES

Les documents à entrer dans ces dossiers se caractérisent par la variété d'aspect extérieur et de contenu : photographies reproduisant des objets appartenant à une collection de musée ou cartes postales pas toujours légendées, diapositives, parfois cassettes, guides sous forme de dépliants, bilans de musées, rapports d'activité, rapports de stage, parfois courriers du Conseil artistique ou revendications syndicales, petits catalogues d'exposition, programmes d'activité pédagogique, projets d'aménagement de musées (extension ou investissement de nouveaux bâtiments), ou de maisons privées que leurs propriétaires ont transformées ou aimeraient transformer en musée, ou des projets architecturaux stricto sensu, de création de musée, numéros de périodiques.

A : intégration dans les dossiers

Les problèmes se posant sont de plusieurs types :

tri des documents d'après le format et non d'après le sujet, certains devant être classés en monographies, ce qui débouche sur la création de renvois peut-être indispensables en l'absence actuelle d'informatisation de ces dossiers

présentation matérielle à modifier

il est très peu commode d'intégrer une pile de cartes postales ou de photographies dans un dossier, il faut prévoir un encollage sur des feuilles. Que faire des diapositives, peut-on les garder sous cette forme à l'heure des vidéodisques ?

élimination éventuelle de certains documents pour cause de confidentialité (leur présence s'explique par leur provenance, l'IGM ayant en fait récupéré des archives, mais l'existence d'un public externe à la DMF qui pourrait en prendre connaissance pose problème : courrier administratif, projet muséographique non encore réalisé etc...).

interrogation sur le lieu précis de classement :

des musées éclatés que sont la plupart du temps les écomusées, qui ont un "chef-lieu", et des pôles

des maisons des parcs régionaux
des parcs régionaux eux-mêmes qui comprennent parfois des écomusées sur leur territoire mais qui, quand la documentation se présente sous forme inséparable, demandent en fait un classement par région : donc il s'agit d'apprécier si l'on met les documents dans les dossiers régionaux ou par ville, en fonction parfois de ce qui s'y trouve déjà

travail de vérification

de nombreuses photographies ne sont pas légendées : seule la proximité au milieu d'autres documents permet une identification qui sera impossible plus tard (donc transcription immédiate du nom du musée)

ce travail de vérification porte aussi sur les projets muséographiques : la variété sémiologique employée à leur égard est une difficulté supplémentaire : avant-projet, projet muséographique, programme muséographique, projet de développement, proposition d'aménagement, proposition de développement muséographique, document pré-programme, étude de faisabilité, ou mise en valeur du patrimoine.

Il s'agit de savoir, avant d'intégrer les documents :

si le projet a été réalisé

suivant les plans de quel architecte quand plusieurs projets sont en présence.

s'il a été réalisé à l'endroit prévu

La vérification de l'existence ou non n'est pas évidente : si le musée est cité dans un des guides des musées, le problème est en partie résolu, sauf s'il y a plusieurs architectes, les guides précisant rarement sauf architecture phare le nom de celui-ci (ainsi pour l'Historial de la grande guerre à Péronne, architecture en béton adossée à un château. conçue par Henri Ciriani, on trouve cette précision dans le guide de Pierre Cabanne avant même que le musée ne soit terminé).

On retrouve les mêmes difficultés quand il s'agit seulement d'une extension à l'intérieur d'un autre bâtiment, les guides n'étant pas toujours assez détaillés pour qu'on sache si l'extension a été ou non réalisée (par exemple le projet d'extension du Musée franco-australien de Villers-Bretonneux)

Que faire des dossiers importants des projets non encore réalisés, ainsi, on prévoit de faire à Bièvres une cité de l'image dans un complexe culturel qui comprendra l'actuel Musée français de la photographie, et un dossier important comprenant les projets de plusieurs architectes est arrivé au Centre de documentation.

Dans le cas où on ne trouve pas trace du musée, il est imprudent de conclure qu'il n'a pas été réalisé : on a rarement confirmation de l'abandon du projet, cela a aussi beaucoup à voir avec ce type de musées puisque sont impliqués les DRAC, les conseils régionaux, les mairies, les associations, les offices de tourisme, et qu'on est souvent renvoyé de l'un à l'autre.

Il importe d'autre part d'avoir des connaissances générales sur tous ces musées, et de faire par exemple le rapprochement entre un projet d'écomusée à L'Isle-d'Abeau, et l'écomusée qui finalement a été fait à Villefontaine, en fait banlieue de l'Isle d'Abeau. Cela suppose que la

personne qui intègre la documentation accumule un certain savoir pragmatique et fasse le rapprochement nécessaire si le musée a été réalisé ailleurs.

Enfin doit-on, quand le projet de musée a été réellement abandonné, garder ou non ce projet qui peut présenter un intérêt d'un point de vue muséographique, ou en termes de réalisations abandonnées par les collectivités locales ? On retombe toujours sur les deux publics à motivation différente et dans ce cas il faudra le classer en muséographie dans les dossiers thématiques.

B : le classement

Les dossiers documentaires géographiques sont donc classés par villes et régions, ces derniers comprenant à la suite les DOM-TOM.

Le classement intérieur des dossiers par villes a été fait par le personnel du Centre, ces dossiers provenant de l'IGM, qui avait seulement différencié les lieux.

Les dossiers par régions ont eux été refondus, puisqu'ils provenaient de l'IGM et du Département des publics.

La première chose frappante après un travail d'intégration dans ces dossiers est le nombre d'exceptions au classement, dues soit au format, soit à la chronologie, soit au fait que les documents peuvent aussi être classés en deux endroits, ou du moins qu'on est tenté de le faire.

La deuxième est qu'il faut absolument une liste de référence, au minimum pour les écomusées, qui précise le lieu de classement, l'appartenance éventuelle à un parc naturel, les pôles associés, ce qui suppose qu'on se borne aux écomusées traditionnels, de nombreux petits musées empruntant cette appellation (l'Ecomusée du savon, né récemment est en fait une structure n'ayant rien à voir avec les écomusées suivant la définition de Georges-Henri Rivière, puisqu'il a été ouvert par un entreprise de parfumerie l'Occitane) ne présentant pas ces difficultés de classement, puisqu'ils se trouvent en un seul lieu.

- le classement par ville

Ce classement se présente ainsi pour chaque ville :

1 : généralités / ville

2 : musées

- administration

(bilan)

- vie du musée

(expositions-animation-dépliants)

- collections de musée

(histoire des collections, photos d'oeuvre)

- muséographie

(photos de salle-historique du bâtiment)

- presse

A chaque rubrique correspond une couleur différente de chemise

-exceptions dues au format

Il s'agit de brochures trop volumineuses pour être classées dans des chemises, c'est-à-dire qu'à partir d'un certain nombre de pages, on ne peut plus les y intégrer.

- les bilans de musée et les rapports d'activité (1^{ere} alvéole et non chemise "administration")

- les catalogues d'exposition et les guides de musée (2^{eme} alvéole et non "vie des musées")

- les catalogues de collections permanentes (2^{eme} alvéole et non "collection de musée")

- les projets architecturaux (avec les monographies de muséographie et non en "muséographie")

- les revues de presse (1^{ere} alvéole et non "presse")

-ce qu'on peut aussi trouver en dossiers thématiques

- les activités pédagogiques peuvent être classées à la fois en "vie du musée" et en "animation - activités pédagogiques"

- les photographies de salle en " vie du musée" et en "muséographie - équipement"

- tout ce qui est relatif à la politique commerciale du musée à la fois en " vie du musée" et en "économie - produits dérivés"

Enfin, les reproductions d'oeuvre sont classées avant 1988 avec le fonds photographique.

3 : PROPOSITIONS DE MODIFICATION ET D'AIDE AU CLASSEMENT

Elles proposent à la fois un aménagement de la classification avec précision des renvois, et une liste de référence pour le classement des écomusées.

Aucune grande subdivision n'a été modifiée. Les précisions apportées ont tenu compte de tous les types de documents effectivement rentrés.

La décimalisation, seulement esquissée, peut être affinée à chaque sous-rubrique et reportée sur chaque document pour faciliter le classement matériel et le rangement après chaque consultation, et permettre une informatisation ultérieure.

A : classement des dossiers par villes

dossiers villes

renvois d'exclusion ou
associatifs

1 : GENERALITES / VILLES

2 : MUSEES

2:1 administration

bilan et rapport d'activité

bilans et rapports d'activités brochés
(1ere alvéole)

personnel

statut

2:2 vie du musée

expositions

catalogues d'exposition brochés ou
reliés (1ere alvéole)

guides, dépliants

catalogue des collections permanentes
brochés ou reliés (2eme alvéole)

activités pédagogiques

animation - activités pédagogiques
(dossiers thématiques)

filmographie

politique commerciale

économie - produits dérivés
(dossiers thématiques)

2:3 collections de musée

catalogues et inventaires

catalogues de collections
permanentes (2eme alvéole)

histoire des collections

photographies d'oeuvres

avant 1988 fonds photographiques

diapositives

2:4 muséographie

photographies de salles

muséographie - équipement
(dossiers thématiques)

historique des bâtiments

projets d'aménagement

muséographie - projets architecturaux
(monographies)

B : aide au classement des écomusées

Une autre difficulté pour se retrouver dans ce classement par villes, difficulté qui s'applique tant au lecteur qui cherche qu'au documentaliste qui classe, est la naissance d'une muséologie multipôles. On a déjà vu que outre les parcs naturels et les écomusées, d'autres musées se définissaient par la multiplicité et l'étendue des sites.

Cela se traduit matériellement par des entrées multiples pour le même musée. Il faut donc prévoir une liste de référence pour les écomusées avec des renvois, en sachant que la question de classement se posera aussi pour des musées départementaux, et en gardant à l'esprit le fait que les différents guides de musée ne résolvent pas forcément le problème de façon satisfaisante pour un classement documentaire.

Le nom de l'écomusée n'est pas toujours significatif : l'Ecomusée de Lochrist- Inzinzac est composé de deux musées différents dont aucun n'est à ce lieu : il faut donc maintenir l'unité du lieu. On peut admettre la notion de chef-lieu pour les écomusées.

Etablissement de la liste à l'aide :

du guide de Pierre Cabanne

du répertoire analytique du colloque *Musées et sociétés*

éventuellement de la liste d'autorité de la Bibliothèque Nationale, bien que l'optique soit différente

des renseignements obtenus par téléphone et de la documentation envoyée à la demande par les musées.

de la documentation présente dans les dossiers géographiques de la liste de l'IGM sur les écomusées classés et contrôlés

Tous les documents sur les écomusées faisant obligatoirement référence au chef-lieu, nous avons pensé plus rationnel de faire une entrée par ordre alphabétique au lieu de classement, suivi de l'intitulé de l'écomusée et de son éventuelle appartenance à un parc naturel: dans la dernière colonne se trouve la mention des antennes ou pôles.

N'ont pas été considérées comme antennes les lieux qui faisaient partie de circuits à thème ou à découvertes, et que l'écomusée lui-même ne considérait pas comme antennes.

Les renvois ne concernent pas les pôles associés, mais partent de la constatation

que les ouvrages de référence classent les écomusées soit à un lieu, soit à un autre

que l'écomusée est une structure évolutive : le chef-lieu de l'Ecomusée de la Basse-Seine se trouvait auparavant au Trait. Il est aujourd'hui situé à Notre-Dame de Bliquetuit.

chef-lieu	intitulé	pôles ou antennes
Auray	écomusée de Saint-Degan	
Beauvais	écomusée des pays de l'Oise	Auchy Hetomesnil
Bliquetuit voir Notre-Dame de Bliquetuit		
Commana	écomusée des monts d'Arrée (parc naturel d'Armorique)	Saint-Rivoal Tregarvan
Elancourt	écomusée de Saint-Quentin-en- Yvelines	
Fougerolles	écomusée de la distillation et du pays fougerollais	
Fourmies	écomusée de la région de Fourmies-Trelon	Anor Liessies Sains-du Nord Trelon Wallers-en-Fagne
Fresnes	écomusée de Fresnes	
Groix, île de voir Port-Tudy		
Inzinzac-Lochrist voir Lochrist-Inzinzac		
Labastide-Rouairoux	écomusée de la montagne noire et de la vallée du Thore	
Le Creusot	écomusée de la communauté urbaine Le Creusot-Montceau	Ciry-le-Noble Ecuisses Montceau-les-Mines Perrecy-les-Forges
Le Pont-de-Montvert	écomusée du Mont-Lozere (parc naturel des Cévennes)	Genoulhac Troubac
Le Puy-du-Fou voir Les Epesses		

Le Trait
voir
Notre-Dame de Bliquetuit

Les Epesses	écomusée départemental de la Vendée	Faymoreau-les-Mines Fontenay-le-Comte La Barre de Monts Soulans
-------------	-------------------------------------	--

Lochrist-Inzinzac	écomusée industriel de Lochrist-Inzinzac	Hennebont Le Blavet
-------------------	--	------------------------

Lussac
voir
Montagne

Marie-Galante	écomusée de Marie-Galante voir dossier dom-tom	
---------------	---	--

Marquêze
voir
Sabres

Montagne	écomusée du Libournais	
----------	------------------------	--

Montfort	écomusée du pays de Montfort	
----------	------------------------------	--

Montjean-sur-Loire	écomusée de Montjean-sur-Loire	
--------------------	--------------------------------	--

Montmorillon	écomusée du Montmorillonnais	
--------------	------------------------------	--

Notre-Dame de Bliquetuit	écomusée de la basse-Seine (parc naturel de Brotonne)	Bourneville Caudebec-en -Caux Etelan Hauville La Haye de Routot Ste Opportune-la-Mare Yvetot
--------------------------	---	--

Ouessant	écomusée de l'île d'Ouessant (parc naturel d'Armorique)	Maison du Niou Phare du Creach
----------	---	-----------------------------------

Pierre-de Bresse	écomusée de la Bresse bourguignonne	Cuiseaux Louhans Rancy St Germain-du-Bois St Martin-en-Bresse Verdun-sur-le-Doubs
------------------	-------------------------------------	--

Port-Tudy	écomusée de l'île de Groix	Bateau Le Kenavo Maison de Kerlardo
-----------	----------------------------	--

Pourcy	écomusée de la montagne de Reims (parc naturel de la montagne de Reims)	Germaine
Rennes	écomusée du pays de Rennes	
Roanne	écomusée du Roannais	Riorges
Ruynes-en-Margeride	écomusée de la Margeride	Loubaresse Signalauze
Sabres	écomusée de la Grande Lande (parc naturel des Landes)	Luxey Moustey
Saint-Nazaire	écomusée de Saint-Nazaire	
Saint-Quentin-en Yvelines voir Elancourt		
Savigny-le-Tempie	écomusée de Savigny-le-Tempie	
Ungersheim	écomusée d'Alsace	
Villefontaine	écomusée du Nord-Dauphiné	Hyères-sur-Amby St-Hilaire-de-Brens

C : remarques sur les dossiers régionaux

La division adoptée correspond aux vingt-deux régions de programme : il n'y a, en principe, aucun classement à l'intérieur de chaque dossier .

Dans les faits, on a souvent mis en tête de toutes les chemises intérieures la liste des musées classés et contrôlés, puisque l'IGM en a dressé une liste par départements, et une ou plusieurs cartes de l'Institut géographique national pour représenter le territoire concerné. On a souvent réintroduit la subdivision *généralités*, qu'on trouve en dossier par villes, couramment suivie de la division par départements contenus dans chaque région de programme.

L'absence d'une classification à appliquer aux dossiers régionaux a visiblement gêné les personnes qui classaient, et on retrouve un certain nombre de constantes :

- on a eu tendance à regrouper les brochures individuelles de chaque musée de la région, alors que ces brochures se trouvent déjà dans chaque dossier par villes : il est pertinent de mettre par exemple un opuscule intitulé *les musées bretons* présentant ces musées globalement, ou un dépliant de l'association bretonne *Buhez* mais non de mettre une accumulation de notices individuelles de musées.

- les parcs naturels présentent aussi des difficultés d'insertion, puisqu'ils peuvent comprendre :

- des musées municipaux ou autres : le Musée de la Citadelle de Bitche, ainsi que le Musée de Bouxwiller et du pays de Hanau se trouvent

dans le Parc naturel régional des Vosges, le Musée camarguais dans le Parc naturel régional de Camargue

plusieurs écomusées : le Parc naturel régional d'Armorique comprend l'Ecomusée des monts d'Arrée et l'Ecomusée de l'île d'Ouessant, comprenant ainsi un secteur maritime et insulaire, et un secteur intérieur.

On arrive parfois à un système de poupée russe : le Musée de l'Ecole rurale à Tregarvan fait partie de l'Ecomusée des Monts d'Arrée, qui fait partie du Parc naturel d'Armorique. Si l'on a convenu de classer une documentation complète au parc naturel d'Armorique, c'est aussi ne pas la classer à chaque musée du parc, donc toujours l'interrogation sur le double classement ou les renvois.

- on trouve aussi plusieurs collections consistantes de périodiques : *Courants d'art*, publié par le Conseil général du Var, ou *Action culturelle en Basse-Normandie*, le maximum étant atteint dans le dossier Rhône-Alpes, avec une série de vingt-huit numéros de *Ticket Rhône Alpes*, alors qu'une seule rubrique d'une page concerne les musées.

Ces collections encombrant des dossiers qui ne sont pas faits pour les contenir, et elles ne peuvent s'étendre à l'infini.

- enfin, on a aussi réintroduit des rubriques de dossiers par villes, par exemple *vie des musées*, ou de dossiers thématiques, par exemple *animation-action culturelle*

En l'état, on peut se limiter à garder la liste des musées classés et contrôlés, à compléter les collections de cartes, à maintenir les subdivisions par "généralités" et "départements", à introduire une rubrique "parc naturel" qui existe dans les faits, mais n'est pas matérialisée par une chemise particulière.

Nous pensons qu'il ne faut introduire aucune autre subdivision existant dans des dossiers présentant une logique différente, n'insérer des numéros de périodiques que s'il s'agit de numéros spéciaux, donc à titre exceptionnel, et enfin pour les parcs naturels, mettre la documentation se présentant comme spécifique du parc dans son ensemble.

D : relations avec les dossiers thématiques

Le classement de ces dossiers (annexe 4) provient, avec les documents, de deux départements : celui des publics, et celui de la muséographie.

De nombreuses rubriques ont été ajoutées par le personnel lors de la refonte de ces documents de provenance diverses. Un certain nombre de ces rubriques ne sont pas directement liées aux écomusées et aux musées de société, mais on a vu dans le classement des dossiers par villes que l'on pouvait souvent hésiter entre deux rubriques.

En règle générale, il nous a semblé qu'un document ne présentait un aspect thématique que si il concernait au moins deux musées, et deux rubriques nous intéressent ici.

On envisage de créer dans les dossiers thématiques une rubrique *dossiers de synthèse* qui regrouperait les documents relatifs aux divers musées de société, et qui doit donc proposer un classement pour les musées.

Ces dossiers seront en grande partie alimentés par les articles de journaux, dont les regroupements et intitulés sont multiples et imprévisibles : musées protestants, musées maritimes, musées alpins (ils ne sont pas tous en France), musées postaux, musées des mines, lieux de mémoire. Certains présentent deux aspects, les musées alsaciens de l'automobile, demandant de choisir entre les dossiers régionaux et les dossiers thématiques.

La classification de l'ICOM distingue quatre grandes catégories de musées : selon leur site, selon leur clientèle, selon leur catégorie administrative, et selon le genre de collection, qui finalement regroupe la plus grande partie des musées (annexe 5).

Dans le questionnaire envoyé aux musées européens par l'ICOM, pour que les musées définissent eux-mêmes le type de musée auquel ils appartiennent, et qui comporte encore 25 rubriques, les catégories administratives ont été supprimées (annexe 6).

Cette deuxième liste est trop schématique, mais la quatrième partie de la classification de l'ICOM, *les différentes catégories de musée, selon le genre de collection*, est assez détaillée et souple pour permettre d'y rentrer tous les types de musée : ainsi, les musées maritimes peuvent être classés sous *musées de la mer*, les musées alpins en *musées régionaux*, les musées de la poste sous *musées du commerce et des communications*.

Cette classification d'après le type de collection est d'autre part assez fidèle à l'esprit des musées de société.

D'autre part, une dizaine de dossiers intitulés "écomusées et musées de société", regroupe en fait des musées particuliers par ordre alphabétique de lieu, utilisant une entrée géographique; il faut donc les supprimer et les intégrer dans les dossiers par ville.

La deuxième rubrique concernée est *animation-activités pédagogiques*, où ont été classés des musées particuliers, donc par ordre géographique.

En accord avec la directrice, il a été décidé de garder cette subdivision, bien qu'elle ne soit pas à proprement parler thématique, dans la mesure où ces activités pédagogiques présentent un caractère pilote, mais en gardant à l'esprit que c'est le cas pour la plupart des écomusées.

On risque donc d'avoir outre les inévitables (et d'ailleurs fort bien conçues) *fiches enseignants* du Musée du Louvre faites précisément par la DMF, ou d'autres musées nationaux, presque toutes les activités pédagogiques des écomusées et de nombre de musées de société.

Il importera donc de faire un choix parmi les plus représentatives.

Ainsi, l'écomusée de Lochrist-Inzinzac présente une vingtaine de fiches, regroupant des questions sur les différents sites, les collections et l'environnement géographique, historique et écologique, qui présentent un caractère exemplaire (annexe 7).

De même, certaines fiches faites par l'archéodrome de Beaune, et intitulées *Sur la piste de nos ancêtres* montrent comment la pédagogie demeure une préoccupation importante de tous ces musées (annexe 8), cette préoccupation n'étant visiblement pas partagée par tous les musées nationaux, puisque le Musée national de préhistoire des Eyzies a refusé l'envoi de telles fiches pour cause de confidentialité.

IV : LA GESTION DES DOSSIERS DOCUMENTAIRES

La plupart des documents constituant les dossiers documentaires échappent au dépôt légal de par leur nature : bilans d'activité, dépliants, fiches pédagogiques ronéotypées, projets muséographiques, photographies isolées, photocopies d'articles de journaux ou revues de presse etc...

Ceci ajouté au fait qu'une remise à niveau de ces dossiers est indispensable, puisqu'en somme ils ont été constitués de façon aléatoire par ce qui a été reçu essentiellement par l'IGM, nous amène aux conclusions suivantes.

nécessité d'établir une collecte documentaire
de s'interroger sur la présence de certains documents
de prévoir un plan de travail en relation avec les principaux musées et une unification des dossiers quant au niveau documentaire.
de s'interroger sur les possibilités d'une informatisation de tels documents

1 : COLLECTE DOCUMENTAIRE

Nous avons parlé plus haut de la difficulté de trouver des références sur la matière première des dossiers documentaires.

Mais deux ouvrages peuvent permettre d'établir une liste de ce qu'on doit trouver au minimum dans chaque dossier par ville

A : à partir d'ouvrages de référence

Ces deux ouvrages sont :

le guide des services culturels des musées et services publics

le répertoire analytique du Colloque Musées et sociétés

Le guide des services culturels, établi par le Département des publics, de l'action éducative et de la diffusion culturelle s'attache à recenser tout ce qui est proposé au public dans plus de huit cents musées, dont la plupart sont sous tutelle de la DMF, mais qui peuvent aussi relever d'autres ministères que celui de la Culture, dépendre de la Ville de Paris, ou de divers associations et organismes.

Chaque musée comporte deux rubriques : aide à la visite
service culturel

La rubrique *aide à la visite* répertorie ce qui est édité par le musée : livret ou dépliant sur le musée, feuillets et fiches pédagogiques, avec éventuellement l'indication des différentes langues de publication, guide salle par salle ou guide général du musée, programme d'action culturelle.

La rubrique *service culturel* comporte des précisions sur le nombre d'expositions temporaires par an, les audiovisuels, l'existence d'une société ou d'une association des amis du musée, et toutes les précisions sur

l'organisation des conférences, l'accueil des scolaires et des handicapés, et les visites guidées.

La première rubrique est directement utilisable par le Centre de documentation sous forme d'une demande de documentation, si possible à titre gratuit, aux musées, la seconde permet éventuellement de demander des catalogues d'exposition temporaire, ou si la société des amis édite un bulletin, et de mesurer le dynamisme du musée tout en prévoyant d'examiner ultérieurement dans le plan de travail ce qui doit être transcrit par le documentaliste, ce qui est laissé à l'initiative du lecteur dans la mesure où il dispose de ce guide en usuel.

Le colloque Musées et sociétés, dans sa deuxième partie, *Répertoire analytique des musées de sociétés*, recense un certain nombre de données sur des musées de sociétés dont nous avons vu plus haut les exclusions (moins de 400 m², musées privés).

On trouve pour chaque musée la liste des expositions, suivie de celle des publications (avec la mention épuisé le cas échéant), ce qui permet de vérifier celles qui ont donné lieu à des catalogues. Les publications ne sont pas toujours des catalogues d'exposition.

Il est aussi précisé s'il existe un journal du musée.

Cela renvoie à plusieurs interrogations :

quelle importance accorder aux catalogues d'exposition ?

doit-on ou non intégrer au fonds les périodiques de musée ?

sous quelle forme établir des relations avec les musées ? (listing informatique, vérification des dossiers)

Enfin, par rapport à la provenance en principe tarie de certains documents, on peut encore obtenir auprès du Département de la Muséographie et de l'IGM les projets muséographiques, c'est-à-dire architecturaux, en sachant qu'on n'obtiendra cette fois que les projets achevés, ce qui permettra de préciser quel aura été le projet choisi.

Mais, actuellement, aucun de ces deux départements ne fournit ces projets, et le Centre en a hérité de façon accidentelle, mais aimerait beaucoup développer son rayon de documents qu'on peut difficilement trouver ailleurs; nous en avons fait l'expérience par rapport à ce qui venait de l'IGM, quand il s'est agi de demander une partie manquante d'une étude de faisabilité au musée d'origine, qui a refusé.

B : collecte régulière

Il subsiste toujours une collecte régulière; mais si la revue de presse faite par le Département de la Communication comporte toujours les renseignements nécessaires à la localisation des musées concernés, certaines rubriques du *Lit-tout*, constitué aussi de coupures de presse sont inutilisables.

Il s'agit en effet souvent d'articles de quotidiens régionaux, parfois à diffusion uniquement locale, et qui de ce fait, ne précisent même pas l'emplacement du musée, celui-ci devant être transparent pour leurs lecteurs et par rapport à

une certaine mise en page, qui a évidemment disparu lors de la sélection de l'article.

Les dossiers peuvent aussi être étoffés périodiquement par l'examen de certaines revues spécialisées.

La plus précieuse est le *Bulletin de l'AMCSTI* (Association des musées et centres pour le développement de la culture scientifique, technique et industrielle), consacré à un certain type de musées de société, et qui indique les ouvertures de musées prévues, donne des précisions sur les activités des musées existants (expositions, ateliers).

La *Revue du Louvre* dans sa rubrique *actualités des musées* signale les réaménagements, les ouvertures de salles et de musées, *Musées et collections publiques de France* présente des articles plus longs privilégiant les musées d'une certaine importance et *Publics et musées*, revue internationale de muséologie, publie surtout des articles de fond plus propres à alimenter les dossiers thématiques.

2 : CHOIX DES DOCUMENTS

Il s'agit de documents dont certains seront éventuellement exclus des dossiers documentaires par leur format, ou leur périodicité, mais dont la collecte sera forcément établie par la personne chargée de la gestion des dossiers documentaires car cette collecte est indissociable de la réflexion sur les musées de société.

A : l'épineux problème des catalogues d'exposition

Nous avons vu dans le premier chapitre l'importance pour les écomusées particulièrement, mais aussi pour les musées de sociétés, des expositions temporaires, dans la mesure où certains muséographes et conservateurs refusaient la sacralisation des collections permanentes, et des présentations permanentes de ces collections, et accordaient au contraire une grande importance aux expositions temporaires, à leurs yeux principaux témoins de l'activité des écomusées.

C'est la même opinion que défendent les conservateurs de l'IGM, pour qui seule la présence des catalogues de toutes les expositions peut refléter valablement l'évolution d'un musée.

Or, plusieurs données s'opposent à cette exhaustivité :

ce centre n'a pas de vocation patrimoniale, il doit refléter l'actualité. On imagine mal qu'on puisse supprimer les catalogues d'exposition au bout de quelques années.

les problèmes de place qui se poseraient rapidement deviendraient insurmontables, si l'on considère que précisément ces types de musées réalisent de nombreuses expositions temporaires, la plupart du temps accompagnées d'un catalogue.

enfin plusieurs bibliothèques conservent elles par vocation les catalogues d'exposition : la Bibliothèque Forney, la Bibliothèque d'Art et d'archéologie, la Bibliothèque de l'École nationale supérieure des beaux-arts, celles du Musée du Louvre (bibliothèque et archives des musées nationaux) et de l'École du Louvre, sans parler de la Bibliothèque Nationale.

Le projet de Bibliothèque nationale des arts débouchera aussi sur le rassemblement en un même lieu de tous ces catalogues.

Une position plus nuancée consiste à limiter les catalogues d'expositions aux plus importants et aux plus fondateurs -par exemple les quatre ou cinq catalogues du Musée National des arts et traditions populaires, considéré comme l'ancêtre et l'archétype du musée de société tel qu'il se définit aujourd'hui- et à ceux qui présentent un rassemblement d'objets n'appartenant précisément pas aux collections permanentes du musée, le catalogue étant alors la seule forme tangible de cette réunion d'objets.

Mais la notion de catalogue fondateur est évidemment difficile à cerner, et assez subjective tout comme il est difficile d'apprécier sans connaissances particulières ou du moins sans recherche l'appartenance d'objets à un musée.

Ce choix suppose une consultation de personnalité extérieure au Centre de documentation, et peut-être aussi la mise à l'écart des catalogues d'exposition actuellement en place ne répondant pas à ce critère.

Mais la présence de nombreux catalogues d'exposition des années antérieures, (et parfois très antérieures, puisqu'il y a des catalogues d'exposition remontant à 1900) due à l'héritage de ce Centre, explique pourquoi certains conservateurs s'attendent à trouver une continuation dans ce domaine. et suppose, si on s'arrête à cette solution -limiter les catalogues d'exposition temporaire- un rééquilibrage par une mise à l'écart de nombreux catalogues plus anciens.

Ce qui rend encore plus complexe cette sélection est la présence, dans les monographies relatives à la muséologie de catalogues d'exposition contenant des textes importants (par exemple les catalogues du Musée d'ethnographie de Neuchâtel).

Il faut enfin noter que la plupart des lecteurs extérieurs ne viennent pas pour les catalogues d'exposition, et que l'on privilégie alors une catégorie particulière d'utilisateurs internes.

La question de savoir si l'on doit posséder ou non tous les catalogues des collections permanentes est moins fondamentale dans la mesure où ils sont forcément en nombre plus limité; mais là aussi s'exerce une certaine pression des membres de l'IGM, désireux de vérifier dans ces catalogues les objets en débat devant les Conseils artistiques.

On ne peut donc échapper à la problématique sur les missions du Centre qu'on pourrait re-formuler ainsi : quels documents pour quels publics ?

B : muséologie et recherche

Mais un autre débat s'instaure quant aux publications des écomusées et musées de société.

Nous avons vu en effet dans la première partie que ces musées étaient en prise directe avec la société française. Cela se traduit par des publications dont certaines ne sont relatives ni aux collections permanentes, ni aux expositions temporaires.

L'Ecomusée de Fresnes, dirigée par la dynamique présidente du MNES, édite ainsi des ouvrages qui ne sont pas liés, ou de loin à des expositions, et qui se présentent plus comme des ouvrages de réflexion sur la place de la prison dans la société française, ou sur l'histoire de cette région de l'Île-de-France que comme une production classique éditoriale de musée.

Le musée en question édite d'ailleurs une collection intitulée *histoires et témoignages*.

De la même façon, le Musée du Revermont, à Treffort-Cuisiat spécialisé en ethnobotanique, publie des ouvrages de botanique (*guide des arbres et arbustes du Revermont*) ou d'histoire sur cette région de l'Ain (*histoire de la société des sans-culottes de Treffort*).

L'Ecomusée de la Vendée produit de nombreuses publications sur la Vendée, celui du Creusot sur les mines les usines, l'industrie etc.

Ces musées fonctionnent donc comme des centres de recherche sur une région et effectuent un vrai travail de chercheurs.

Mais ce type d'études est caractéristique de la mission des musées de société, renseigner sur l'environnement au sens large du musée, effectuer un travail de recherche scientifique, et aussi faire le lien avec le passé. Alors, doit-on éliminer ce type d'ouvrages ?

A l'inverse, faut-il mettre à l'écart pour des raisons opposées les multiples *lettres* de musée ou d'écomusée, à périodicité plus ou moins régulière, qui considérant la vie locale et quotidienne comme objet de réflexion (et de musée) comportent un grand nombre d'informations assimilables à des potins de village ?

3 : PLAN DE TRAVAIL

Ce plan de travail comporte plusieurs aspects :

 rédaction et envoi d'un formulaire aux musées qui ne sont pas répertoriés, et dont on ignore par conséquent les activités ou les publications

 vérification de la présence d'un minimum de musées ou structures muséales dans les dossiers

 désherbage, rendu nécessaire par la multiplication des petits musées privés. Pendant la période où nous avons travaillé sur les musées de société, il y avait plusieurs musées nouveaux qui apparaissaient chaque semaine

actualisation
exclusion des documents confidentiels
normalisation des renseignements obtenus et transcrits par les
documentalistes
renvois entre dossiers géographiques et dossiers thématiques,
entre dossiers géographiques et autres rayons du fonds

A : formulaire de renseignements destiné aux musées

- nom et adresse du musée
(à corriger si nécessaire)

- nom et qualité du responsable

- statut du musée

- type de publications et de documents intéressant le Centre de
documentation

guide du musée ou dépliant

inventaire des collections permanentes et/ou catalogue
raisonné des collections

photographies ou cartes postales sur les collections et les
salles du musée ⁸

liste des expositions ⁹

bilan et rapport d'activité annuel

projet architectural (construction ou aménagement)

revue de presse ¹⁰

périodique(s) publié(s) par le musée

liste des activités pédagogiques et des animations
(fiches pédagogiques)

programme des événements

- renseignements intéressant le Centre de documentation

projet d'extension

société des amis du musée

- nom du documentaliste chargé de cette collecte

⁸ les diapositives ne sont pas demandées car peu consultées et de format incommodes

⁹ on appliquera les critères décrits précédemment pour les catalogues retenus

¹⁰ de nombreux musées collectent les articles de presse parus à leur sujet.

Il serait souhaitable que ce questionnaire soit accompagné de la plaquette réalisée au cours de l'été 1993 au Centre de documentation.

Les renseignements sur les horaires, le fonctionnement, la tarification ont été volontairement écartés, car ces demandes de renseignements ne visent pas à faire concurrence aux guides des musées et demanderaient une transcription trop longue.

D'autre part, la DMF, depuis janvier 1993, a commencé une enquête auprès des musées en vue de créer une base de données, *museostat*. Celle-ci comporterait alors ce genre d'informations.

B : mise à niveau

Cette mise à niveau consiste en tout premier lieu à vérifier que tous les musées de société importants sont représentés dans les dossiers géographiques.

L'établissement d'une rubrique *écomusées et musées de société* en dossiers thématiques a eu pour conséquence, non un double emploi, mais l'absence de certains de ces musées, particulièrement des écomusées, des dossiers géographiques, où ils devraient absolument être.

Il faut donc procéder :

à l'intégration de tous ces dossiers dans les dossiers géographiques et à la suppression totale de ces boîtes en dossiers thématiques, où elles seront remplacées par les dossiers de synthèse

à la vérification ensuite, à l'aide de la liste des écomusées de ceux qui sont encore absents et à une demande de documentation par téléphone.

Cette démarche est différente de la collecte documentaire car elle concerne un minimum de renseignements à partir desquels on pourra structurer les dossiers. D'ailleurs, tous les musées contactés ont toujours volontiers envoyé cette documentation dans un laps de temps très bref, ce qui ne sera pas forcément le cas pour le questionnaire plus complexe.

à l'établissement de la liste des parcs naturels présents dans les dossiers régionaux, et avec la liste de la fédération des parcs naturels de France à une demande de documentation sur tous ceux qui manquent

Il est possible enfin d'effectuer des pointages à partir d'articles recensant certains types de musée : un article d'*archeologia* sur les sites de reconstitution en France a montré de nombreuses lacunes sur ces musées, et suscité une demande de documentation aboutissant à l'ouverture de nouveaux dossiers géographiques.

C : entretien des dossiers

Il s'agit de maintenir ou de rétablir si possible un équilibre entre le volume de la documentation des musées et leur importance.

Les dossiers documentaires n'ont en effet pas été constitués ex nihilo, à partir d'un niveau zéro pour tous. On aura ainsi des musées qui vont être sur-représentés par l'effet du hasard .

Si le *Compa, Conservatoire du machinisme et des pratiques agricoles* de Chartres mérite d'avoir un dossier fourni, car typique d'un nouveau type de musée de société dont la documentation se présente de plus de façon attrayante, et il en est de même et pour les mêmes raisons du *Port-musée* de Douarnenez et d'autres musées, on peut douter de la nécessité d'avoir sous forme de cartes postales ou de photographies presque toute la collection du *Musée du Père-Noël* au Canet-en-Roussillon.

Nous posons le problème sans vraiment proposer de solution tant cette question touche à une interrogation déontologique :

selon quel critère décider d'élaguer un dossier ?

peut-on affirmer qu'aucun lecteur ne sera jamais intéressé précisément par cette documentation introuvable ailleurs ?

enfin, n'est-ce pas nier la spécificité des musées de société que de vouloir établir une hiérarchie entre eux ?

L'entretien consiste encore à actualiser les dossiers.

Il est aussi délicat à réaliser. Ayant interrogé un conservateur de musée à ce sujet -à savoir s'il fallait au bout d'un certain temps supprimer les articles de journaux trop anciens des dossiers- il nous fût répondu que certains articles étaient et demeuraient indispensables pour la compréhension de certains musées, et gardaient toute leur valeur plusieurs années après.

Il est certain que dans ce cas, on établira une différence entre l' article d'une revue spécialisée, et celui d'un quotidien, entre les quotidiens eux-mêmes, mais cela n'est pas suffisant pour ne jamais faire d'erreurs.

Ainsi, outre la problématique du double public, une autre problématique récurrente est celle du documentaliste-chercheur ou seulement documentaliste devant souvent avoir recours à des chercheurs, ce qui n'aidera pas ce Centre à trouver une indépendance déjà difficile à affirmer.

La suppression de musées privés qui disparaissent parfois après quelques années, doit aussi être faite avec précaution. Mais, dans la mesure où ils sont seulement signalés par un petit article de journal, ils se trouvent en général groupés dans un dossier commun au début de chaque lettre de l'alphabet.

On peut prévoir de vérifier à date fixe depuis combien de temps ces dossiers n'ont pas été alimentés, et si l'on ne trouve plus aucune trace de leur existence, supprimer cette entrée.

Enfin cette actualisation se fait déjà pour les bilans et rapports d'actualité qui sont enlevés et envoyés aux archives quand ils ont plus de cinq ans.

On doit aussi penser à dater les documents reçus par les musées. Certains le sont indirectement (comportant par exemple la mention *tarifs 93*), mais dans la majorité des cas, il n'y a pas de date; or les écomusées changent parfois de chef-lieu, leurs antennes se ferment ou se multiplient suivant les années.

On doit aussi mettre à l'écart des documents confidentiels.

On retourne toujours à l'origine de la constitution de ces dossiers. Ces documents se trouvent là parce que l'IGM a eu en sa possession des archives.

Une circulaire de recherches du Ministère de l'intérieur relative à un vol de tableau, se présentant comme une lettre à diffusion restreinte ne peut être laissée dans un dossier à l'usage du public extérieur, pas plus que des revendications syndicales à usage nettement interne.

L'entretien consiste aussi à transcrire les renseignements obtenus d'une façon ou d'une autre -téléphone ou courrier- par exemple sur une feuille jointe au dossier et à établir des renvois.

En effet, outre les renvois généraux, présents sur la classification des dossiers géographiques par ville, on peut penser que le lecteur intéressé par un musée précis ne pensera pas forcément à regarder s'il y a dans les monographies de muséographie précisément le projet architectural de ce musée, ou l'aménagement de salles, ou sur les rayons avec les autres, un rapport d'activités ou une revue de presse trop consistante pour être contenue dans un dossier cartonné.

Certains renvois ne sont pas nécessaires : les fiches pédagogiques mises en dossiers thématiques seront aussi dans ce dossier géographique, la démarche vers les rayonnages des catalogues de collections permanentes ou d'exposition est aussi plus logique (annexe 9).

4 : L'INFORMATISATION, UTOPIE OU AVENIR

On admettra, sans toutefois se situer au niveau des théoriciens du recours au document comme irremplaçable dans sa forme physique, que les lecteurs qui viennent dans ce Centre désirent le contact avec des documents pour lesquels la présentation matérielle est essentielle, qu'il s'agisse des fiches pédagogiques, des dépliants et plans de musée, des projets architecturaux, ce qui exclut le recours à une numérisation du document.

Cette numérisation, envisageable dans le contexte de la Bibliothèque de France, peut difficilement l'être dans un Centre qui n'a pas vocation expérimentale, mais plutôt à servir efficacement un public qui pour être divers n'en est pas moins uni dans son intérêt pour la muséologie.

Si cette muséologie, comme nous l'avons vu, privilégie l'objet comme document, peut-on faire disparaître le document et lui substituer un écran ?

A des documents nombreux et atypiques

Question essentielle : peut-on envisager l'informatisation des divers documents concernant les musées de société ?

Il nous semble impossible, en l'état actuel de la documentation de rentrer ces documents en raison :

de leur nombre

de leur variété

de leur absence totale de normalisation, et l'on pourrait même écrire de normativité (absence fréquente d'auteur, de date, pas vraiment de titre etc.)

du logiciel utilisé : Le Centre de documentation a commencé depuis le mois d'avril 1993 à rentrer ses ouvrages sur une base de données, le logiciel Diderot, construit à partir de Polybase (Diderot et Polybase sont des marques de Polyphot). Celle-ci est divisée en plusieurs fichiers, celui des ouvrages, baptisé *fouvr* étant le seul qui nous intéresse dans le cadre de l'informatisation possible des documents des dossiers géographiques.

Ce fichier *fouvr* est surtout étudié pour rentrer des monographies, et il nous semble qu'un logiciel strictement documentaire permettrait seul de répertorier ces documents.

Ayant voulu étudier cette direction, nous nous sommes intéressés à la solution adoptée par les centres de documentation confrontés à la même difficulté.

b obstacles à l'informatisation

Il s'avère qu'en général, ils n'ont pas procédé à l'informatisation de dossiers semblables, considérant que l'intérêt de ces dossiers était dans leur forme matérielle, ou alors que l'informatisation s'est faite à titre un peu expérimental, sur une petite partie de la documentation : ainsi le centre de documentation spécialisé de l'ICOM a-t-il décidé de créer une base de données sur un logiciel particulier, *Dedaldoc*. Cette base de données, appelée *Illicit* porte sur des documents différents de ceux du Centre : ils sont

plus homogènes, en général ce sont des photocopies d'articles avec un auteur

affectés d'une cote individuelle, ce qui permet leur localisation à la fois dans la base et dans les dossiers, ce qui n'est pas le cas pour les dossiers géographiques.

De plus, un masque particulier a été créé sur ce logiciel documentaire pour ces articles et la zone de notes comporte douze lignes.

Enfin, ces articles ont un ciblage précis : le vol des objets d' art, et cette base vise à faciliter leur repérage et une politique générale d'action, et l'essai d'informatisation ne porte que sur une quantité limitée de documents.

On voit donc les obstacles et les limites d'une telle informatisation.

Il faut un logiciel documentaire.

On ne pourra jamais y rentrer tous les documents : quel serait l'intérêt d'en rentrer quelques uns et pas tous, puisque le recours aux dossiers sur les rayons serait alors toujours obligatoire ?

Ils ne sont de plus aucunement équipés pour être signalés dans une base de données, puisqu'ils ne sont pour l'instant affectés d'aucune cote.

Mais l'informatique peut toutefois fournir une aide à la gestion des dossiers, ou faire mieux accepter par les utilisateurs internes les choix faits :

possibilité de catalogues en réseau avec les autres bibliothèques pour signaler celles qui possèdent les catalogues d'exposition (important pour le public interne n'ayant plus à sa disposition les catalogues d'exposition temporaires)

gestion de la liste des écomusées avec mise à jour (des nouveaux pôles, etc...) et plus généralement des musées auxquels envoyer une documentation ; on peut utiliser la liste des musées classés et contrôlés faites par l'IGM et les différents listings de musées établis par la DMF.

CONCLUSION

Une des problématiques essentielles à laquelle est confronté le Centre de documentation, est l'explosion des musées de société (que traduit l'écart entre le nombre de musées nationaux, classés et contrôlés, et les quelques 7000 musées recensés par le guide Seat). Il faut faire face à ce qui s'accompagne forcément d'un apport documentaire énorme.

Mais cette prolifération du musée de société n'a peut-être pas été prise en compte suffisamment en terme de personnel documentaire, il faudrait une personne chargée à temps plein des dossiers, à la fois pour accumuler un savoir et une expérience indispensables, et pour disposer du temps libre nécessaire.

Les relations entre documentalistes et chercheurs restent aussi à définir : elles se posent ici avec une acuité beaucoup plus grande que dans une bibliothèque encyclopédique.

Le savoir demandé aux uns et aux autres n'est pas de même nature, et les objectifs sont souvent contradictoires.

L'exigence de niveau scientifique, qui a légitimé les premières démarches ethnologiques des musées de société, ne peut être le seul critère de constitution des dossiers documentaires.

D'autre part, le Centre de documentation doit assurer un travail de fond, sans être soumis aux phénomènes de mode muséale.

Que l'actualité soit l'occasion de mise au point sur un certain type de musée, par rapport aux dossiers géographiques, certes, mais qu'elle n'exige pas, via les départements de la DMF, la cessation immédiate de tout travail pour fournir la matière à une possible demande de documentation (externe) sur des musées de la mine, parce que *Germinal* est sorti sur les écrans parisiens, par exemple.

Le personnel n'est pas assez nombreux pour faire face à ces tâches immédiatement exécutables, qui désorganisent totalement une ou plusieurs journées de travail et se font au détriment des tâches permanentes.

Il faut donc maintenir un équilibre, mais le Centre trouve aussi avantage à faire partie d'un ensemble : le Département de la Communication aide à la diffusion du dépliant sur le Centre grâce à la possession de nombreuses listes informatisées (DRAC, conseillers-musées, conservateurs etc.), la revue de presse et d'autres publications sont fournies par plusieurs départements de la DMF.

Le Centre de documentation souffre en fait de son ouverture rapide sans étude préalable, et le personnel doit à la fois définir les orientations, assurer l'ouverture quotidienne et le classement régulier des documents, et faire face à deux types de public.

BIBLIOGRAPHIE

I- OUVRAGES DE REFERENCE

BARNAUD, Germaine. Répertoire des musées et collections publiques de France. Paris : Réunion des musées nationaux, 1982. 454 p.

CABANNE, Pierre. Guide des musées de France. 5e éd.rev. et mise à jour. Paris : Bordas, 1984. VIII-752p.

CHATELAIN, Jean. Droit et administration des musées. Paris : La Documentation française, 1993. 675 p.

FRANCE. Direction des musées. Musées et services publics : guide des services culturels [par] Evelyne Lehalle, Karine Delfolie. Paris : Direction des musées de France, 1993. 569 p.

MORLEY, Alain, LE VAVASSEUR, Guy. Guide SEAT des musées : 7000 musées et collections en France . Paris: Le Cherche- midi, 1992. 524p.

2- CENTRES DE DOCUMENTATION ET BIBLIOTHEQUES DE MUSEE

LATOUR, Patrick. Valorisation des ressources documentaires dans les musées. Le cas du Musée de l'Homme. Villeurbanne : ENSSIB, 1992. 58 f. Mémoire ENSSIB.

PAYEN, Emmanuèle. Muséologie et bibliothèque d'art : la Bibliothèque de l'École du Louvre. Villeurbanne : DESS ; Grenoble : Université des sciences sociales Grenoble II, 1991. 114 f. Mémoire ENSB ; DESS Direction de projets culturels.

UNESCO-ICOM. Centre de documentation muséographique. Classification muséologique. 1986. 27 p.

UNESCO-ICOM. Centre d'information muséologique. Questionnaire ICOM-musées européens. s.d. 10 p.

3- LA DIRECTION DES MUSEES DE FRANCE

ALLAIN-DUPRE, Elisabeth. Une mission architecture pour les musées de France : au travers d'un entretien avec son directeur Jacques Sallois, portrait de la nouvelle Direction des musées de France. **Le Moniteur architecture AMC**, juin-juillet 1993, no 43, p.32-33.

Avec Jacques Sallois : propos recueillis à l'écomusée de Marquèze le 8 novembre 1991. **Musées et collections publiques de France**, juin 1992, p.9-11.

DMF. mode d'emploi . Paris : Direction des musées de France, 1992. 78 p.

Les habits neufs de la DMF. La Lettre des musées de France, mai 1992, no 22, 4 p.

Memorandum des missions de l'Inspection générale des musées de France. Paris : IGM, 1992. 8 p.

4- MUSEES DE SOCIETE

BARROIS, Nadine, DEMAREZ, Léonce, HENTON, Alain. Les sites de reconstitutions. **Archeologia**, septembre 1993, no 293, p 31-40.

CUISENIER, Jean. Que faire des arts et traditions populaires ? **Le Débat**, mai-août 1991, no 65, p.144-149.

FRANCE. Direction des musées. **Ecrivains : musées, maisons** [carte conçue en septembre 1992 pour la Direction des musées de France] par Blandine Grinbaum-Salgas . Paris : Direction des musées de France, 1992. [1] feuille

FRANCE. Direction des musées. **Musées et sociétés en France** [carte] Paris : Direction des musées de France, 1991. [1] feuille

MENDRAS, Henri, **La seconde révolution française : 1965-1984**. Paris : Gallimard, 1988. 329 p. Bibliothèque des sciences humaines

Musées et sociétés : actes du colloque national Musées et sociétés, Mulhouse-Ungersheim, juin 1991 : répertoire analytique des musées : bilans et projets 1980-1993 [par] Eliane Barroso et Emilia Vaillant. Paris : Direction des musées de France, 1993. 446 p.

POMMIER, Edouard.- Prolifération du musée. **Le Débat**, mai-août 1991, no 65, p.144-149.

5- MUSEOLOGIE

FRANCE. Ministère de la culture et de la communication. **Les musées.** Paris : La Documentation française, 1991. 158 p.

Muséologie et ethnologie. Paris : Ed. de la Réunion des musées nationaux, 1987. 291 p.

La muséologie selon Georges Henri Rivière : cours de muséologie: textes et témoignages. Paris : Dunod, 1989. 402 p.

Territoires de la mémoire : les territoires du patrimoine écologique dans les écomusées sous la dir. de Marc Augé; postface de Claude Lévi-Strauss. Salins : Fédération des écomusées et musées de société, 1992. 133p.

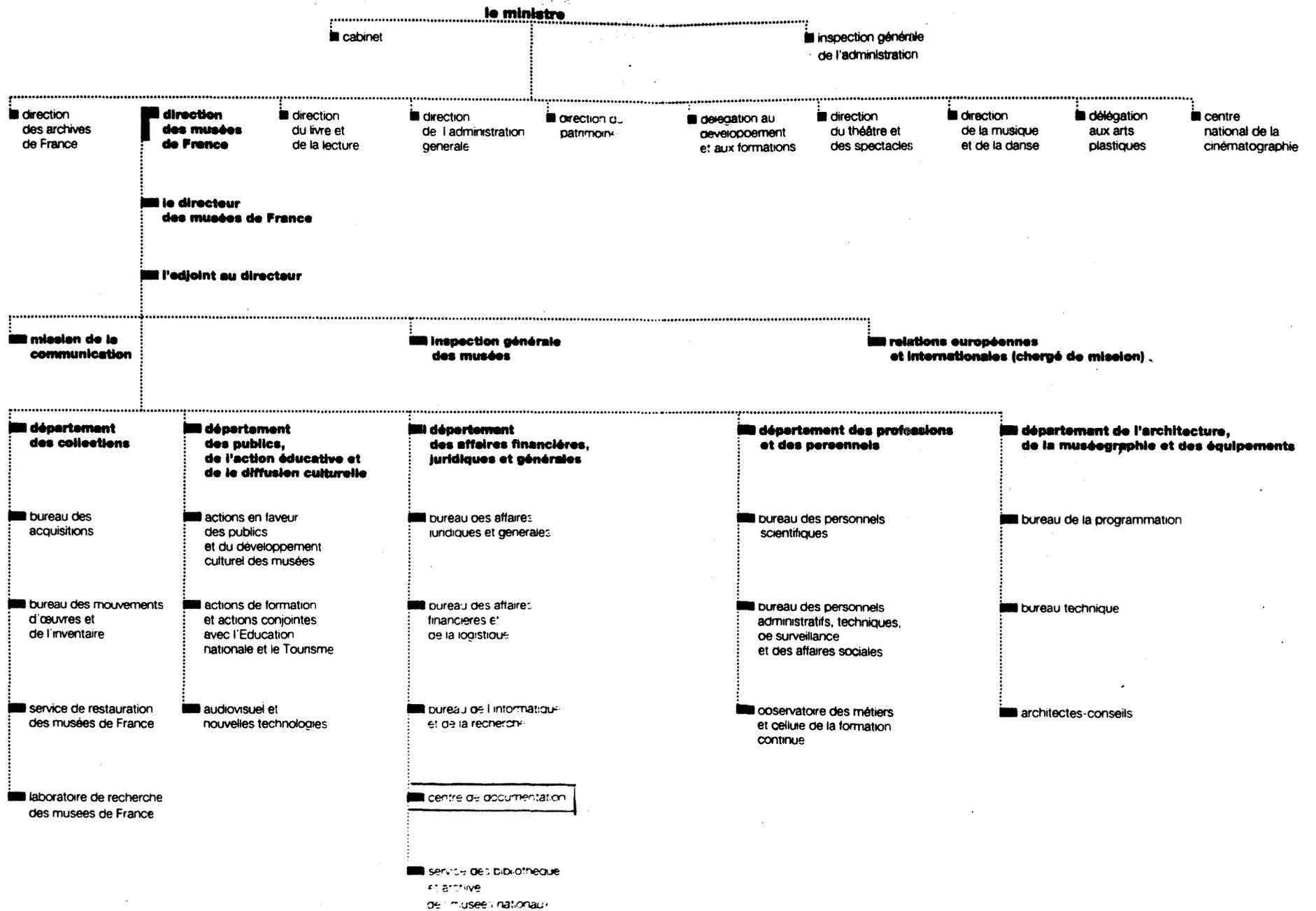
ANNEXES

ÉCOMUSÉES

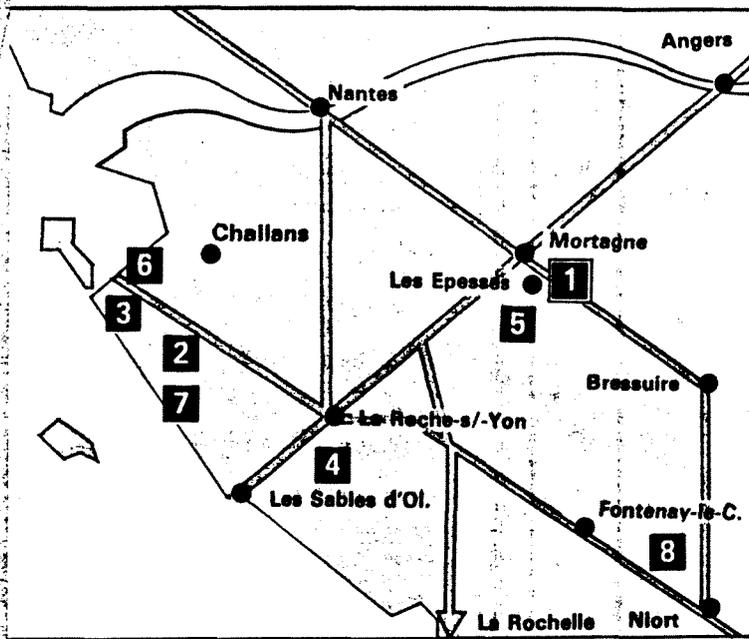


En avant la mémoire

Couverture de la plaquette
de la Fédération des écomusées



Organigramme de la DREAF

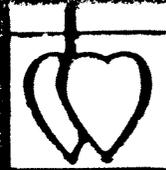


Sont actuellement ouverte au public :

- 1** Le Château du Puy du Fou aux Epesses
- 2** Le musée biographique Milcendeau - Jean-Yves à Soullane
- 3** Le Centre de Découverte du Marais Breton Vendéen à La Barre-de-Monts.

D'autres antennes sont en cours de réalisation

- 4** Le sentier de découverte de l'Aubonnière à Challis-sous-les-Ormeaux
- 5** Le musée des Chemins de Fer de la Vendée à la Gare des Epesses
- 6** Le musée des Tramways Départementaux à Beauvoir-sur-Mer
- 7** Le patrimoine-Musée de Saint-Hilaire-de-Niez
- 8** Le Parc Archéologique de Champ Barand à Niort-sur-l'Autize



**Ecomusée
de la Vendée**

DOSSIERS DOCUMENTAIRES THEMATIQUES

ADMINISTRATION

- Environnement Culturel (Politique Culturelle : Etat/Collectivités territoriales)
- Gestion - Finances

ACTUALITE

- Expositions
- Séminaires, colloques

FORMATION-PROFESSIONS

FORMATION

- Principes et généralités

FORMATION INITIALE

- Formations universitaires
- Formations Ecoles spécialisées
- Branches d'activité

FORMATION INITIALE ET CONTINUE

- Ecole du Louvre
- Ecole Nationale du Patrimoine
- IFROA

FORMATION CONTINUE

- Formations ministérielles
- Formations Collectivités
- ANFIAC
- CNED

PROFESSIONS

- **METIERS DES MUSEES** : Corps d'Etat; cadres d'emplois territoriaux; statuts, concours

- **METIERS INTERESSANT LES MUSEES**

- (-X) - **BIOGRAPHIES DE PERSONNALITES**

- **CONCOURS 1993**

- **ASSOCIATIONS PROFESSIONNELLE**

MUSEOLOGIE

COLLECTIONS : Inventaire
CONSERVATION/RESTAURATION

- Laboratoire des Musées de France
- Service de restauration des Musées Nationaux
- NUCLEART
- Campagnes de restauration
- Conservation

- **ACQUISITIONS**

- MUSEOLOGIE

- PROGRAMMES DE RECHERCHES UNIVERSITAIRES

(- ENTRETIENS, REFLEXIONS DE PROFESSIONNELS DE LA CULTURE] P. Professions (*)

MUSEOGRAPHIE

- ARCHITECTES

- TYPES D'ARCHITECTURES

- ~~TYPES DE MUSEES~~

- EQUIPEMENTS

- EXPOSITIONS

- SALONS/FESTIVALS

ANIMATION

- DIFFUSION DE LA CULTURE MUSEOGRAPHIQUE : Expositions itinérantes, artbus, muséobus

- ACTION CULTURELLE : Projets, opérations, actions, bilans, expériences diverses

- ACTION PEDAGOGIQUE : Ateliers, dossiers pédagogiques, mallettes pédagogiques, classes-musée, classes du Patrimoine

- PUBLICS : Jeunes publics, publics handicapés, typologies des publics et fréquentation des musées

- MUSEE ET TOURISME

- SOCIETES DES AMIS DE MUSEES

ECONOMIE

- MUSEE ET ECONOMIE (Etude de 1991)

- MARCHÉ DE L'ART

- MECENAT

- POLITIQUE DE TARIFICATIONS DANS LES MUSEES

- ASSURANCES } cf. Annexe 6 et 7

- POLITIQUE COMMERCIALE

- Produits dérivés

- Politique éditoriale

ETRANGER

- COMMUNAUTE EUROPEENNE

- RELATIONS INTERNATIONALES : Organismes (ICOM), accords

- GENERALITES

- ANIMATION

- FORMATION

- HISTOIRE

- MUSEOGRAPHIE

- MUSEOLOGIE

- ORGANISATION/ADMINISTRATION/GESTION

- RESTAURATION

NOUVELLES TECHNOLOGIES

<u>INSTITUTIONS ET ACTIVITES</u>	
<u>APPARENTEES A CELLES DES MUSEES</u>	
200	Collections privées et collectionneurs, en général (v.a. 500.8)
213	Répertoires des collections et collectionneurs
221	Histoire
223	Biographies de collectionneurs (A-Z)
300	Centres d'art
320	Archives et "Records centres"
350	Bibliothèques

LES DIFFÉRENTESCATÉGORIES DE MUSÉESSelon leur site

452	Musées de plein air
454	Musées de sites naturels (Landschaftsmuseen, Parcs nationaux ; Trailside sentiers museums, etc. d'initiation (v.a. 510 & 764) à la nature
456	Musées circulants ; itinérants
456.5	Muséobus
458	Musées forains
459	Musées faisant partie d'un Centre culturel

Selon leur clientèle

460	Musées pour enfants
461	Musées scolaires
(462	Musées universitaires) (Préférer 500.4)
463	Musées d'une communauté de voisin
464	Musées ou expositions dans les usines (v.a. 500.7)
468	Musées pour déficients, infirmes

Selon leur catégorie administrative (considérés à ce point de vue seulement)

500.1	Musées nationaux
500.2	Musées de provinces ou de départements (administrés par la Province, l'Etat, le Département, etc., selon l'organisation politique du pays)
500.3	Musées municipaux
500.4	Musées universitaires
500.5	Musées scolaires (Préférer 461)
500.6	Musées de sociétés, d'associations d'institutions
500.7	Musées d'entreprises, de firmes commerciales ou industrielles
500.8	Musées privés (v.a. 200)

Plan de classification muséographique
UNESCO-ICOM.

Selon le genre de collection

Les indices de classification conviennent également pour désigner des collections particulièrement importantes conservées dans des musées de catégorie différente. Compléter si nécessaire par les indices A-Z de la liste du matériel muséographique

- | | | | |
|--------|---|--------|---|
| 501 | <u>Musées mixtes</u> , encyclopédiques | 538.5 | Musées et collections d'art et d'archéologie d'Extrême Orient |
| 502 | Petits musées | 538.6 | Musées et collections d'art et d'archéologie égyptiens |
| 505 | Ecomusées | 538.7 | Musées et collections d'art et d'archéologie grecs, étrusques, romains |
| 510 | <u>Musées régionaux</u> , musées "du terroir" (Ensemble de collections de diverse nature se rapportant à un territoire donné) (v.a. 452 ; 454 ; 710) | 538.75 | Musées d'art et d'archéologie chrétiens |
| 520 | <u>Musées d'art</u> (groupant des collections de beaux-arts, arts appliqués, archéologie)
Subdiviser par région et groupe
Exemples :
520.051 Collections d'art français
520.081 Collections d'art chinois
520.086 Collections d'art africain | 538.77 | Musées et collections d'art et d'archéologie du Haut Moyen Age |
| 525 | Musées d'art moderne | 538.8 | Musées et collections d'art et d'archéologie du Moyen Age |
| 531 | Musées de peinture | 538.9 | Musées et collections d'art et d'archéologie islamique |
| 532 | Musées de sculpture | 539 | Musées d'art et d'archéologie pré-colombiens (v.a. 630) |
| 533 | Musées de moulages et de reproductions | 539.1 | Musées et collections d'art et d'archéologie africains |
| 534 | Musées de l'architecture et de l'urbanisme (v.a. 852 à 860) | 540 | <u>Musées d'arts appliqués, décoratifs et industriels ; artisnat</u> (v.a. 635 ; 990) |
| 535 | Musées d'art graphique (dessins, estampes, gravures, etc.) | | Pour les musées ou collections concernant une catégorie déterminée, ajouter l'indice donné dans la liste A-Z des collections selon leur nature ou le matériel muséographique.
Ex.: Musée de la Tapisserie : 540.T4 |
| 538 | <u>Musées d'art et d'archéologie</u> | 550 | <u>Musées d'art religieux</u> , en général (v.a. 538.75 ; 538.8 ; 636) |
| 538.2 | Musées d'art et d'archéologie préhistorique ; Préhistoire (v.a. 621 ; 625) | 560 | Musées de la musique et des instruments de musique |
| 538.3 | Musées d'art et d'archéologie orientaux, en général | | |
| 538.4 | Musées d'art et d'archéologie du Proche et Moyen Orient | | |
| 538.45 | Musées d'art et d'archéologie du sous-continent indien | | |

- | | | | |
|-------|---|-----|--|
| 570 | <u>Musées d'art dramatique ;</u>
Théâtre & danse | 636 | Croyances ou traditions religieuses |
| 580 | Musées et collections de photographies et cinéma
ou collections d'histoire | 637 | Métiers (A-Z le cas échéant) |
| 600 | <u>Musées de sciences naturelles, en général</u>

Utiliser le cas échéant la liste A-Z des collections selon leur nature ou le matériel muséographique | 638 | Spectacles & fêtes populaires ; Cirque |
| 611 | Musées de géologie et de minéralogie | 639 | Jeux et jouets (subdiv. alphabétiquement le cas échéant) |
| 612 | Musées de botanique | 640 | Sport |
| 612.5 | Jardins botaniques | 645 | Chasse |
| 613 | Musées de paléontologie végétale & animale | 650 | Pêche

(v.a. les musées spécialisés, 990 A-Z) |
| 614 | Musées de zoologie | 680 | Musées ou collections, selon le lieu d'origine :
Subdiviser selon l'ordre géographique 10-100 précédé de 0 par ex. Collection d'ethnographie espagnole, indice 680.050 |
| 614.5 | Jardins zoologiques | | |
| 614.8 | Aquariums | | |
| 615 | Musées de biologie générale | | |
| 617 | Musées de biologie marine
(v.a. 650 ; 775 ; 835) | 700 | <u>Musées d'histoire, en général</u> |
| 621 | Musées de paléontologie humaine | 710 | Musées ou collections d'archéologie & d'antiquités régionales ou locales ; musées lapidaires, etc.
(v.a. 510 ; 538.2 ; 764) |
| 622 | Musées d'anthropologie physique | | |
| 625 | <u>Musées d'anthropologie, en général</u>
(Dans son sens le plus large, comprenant ensemble l'anthropologie physique, l'ethnographie et le folklore, et la préhistoire)
(v. a. 538.2 & 622) | 720 | Musées ou collections d'intérêt historique, selon les catégories d'objets (subdiv. selon liste A-Z des collections selon leur nature ou le matériel muséographique) ex. : armes historiques, 720.A6 ; costumes historiques , 720.C6. |
| 630 | Musées d'ethnographie et de folklore, en général | | |
| 635 | Musées ou collections, selon les sujets :
Subdiviser selon les indices de la liste A-Z | | |

730	Musées ou collections d'objets et de souvenirs historiques d'une époque déterminée (Ex.: Musée de l'Empire ; Musée des Pionniers, etc...)		26
732	Musées ou collections d'histoire sociale	770	Musées d'histoire militaire musées de la guerre & de l'armée
740	Musées ou collections des mouvements ouvriers	775	Musées d'histoire de la marine (v.a. 870.8)
745	Musées commémoratifs d'un événement (ex.: une bataille, une révolution, etc.)	780	Musées de la philosophie et d'histoire des religions - (v.a. 550 & 636)
746	Musées ou collections d'archives	790	Musées de la littérature
750	Maisons-musées historiques & musées "biographiques" en général	800	<u>Musées /^{ou collections} des sciences et techniques en général</u>
760	Musées "biographiques", concernant des groupes d'individus (catégories professionnelles ou autres, par ordre alphabétique)	809	Musées d'histoire des sciences
762	Musées "biographiques" ne concernant qu'un personnage : maisons d'hommes célèbres ou collections les concernant, etc. (ordre alphabétique des noms)	810	Astronomie ; Planetariums
763	Musées ou collections d'histoire d'une ville	811	Astronautique
763.5	Musées ou collections de monuments historiques	812	Mathématiques
764	Musées de sites historiques et archéologiques (v.a. 538 ; 710 ...)	812.5	Informatic (u)
765	Musées de figures & de reconstitutions de scènes historiques (ex. Musée Grévin ; Musée Tussaud)	815	Physique (v.a. 885)
		820	Chimie
		822	Energie nucléaire
		825	Météorologie
		830	Géographie
		835	Océanographie (v.a. 617)
		840	Médecine & chirurgie
		841	Pharmacie
		850	Musées des techniques industrielles, en général (v.a. 809)
		852	Travaux publics, en général

860	Construction et bâtiment (v.a. 534)	920	<u>Musées des sciences sociales et des services sociaux, en général</u>
865	Industries minières	925	Education & enseignement ; Musées pédagogiques
868	Industries métallurgiques	930	Hygiène & Santé (v.a. 840)
870	Industries des transports, en général (v.a. 635.V4 ; 720.V4 ; 852)	932	Sécurité (v.a. 945)
870.3	Chemins de fer	934	Economie sociale & politique, en général
870.5	Automobile	935	Pathologie sociale
870.7	Aéronautique	945	Justice & Police
870.8	Navigation (v.a. 775)	950	<u>Musées du commerce et des communications, en général</u>
875	Musées de l'imprimerie	953	Monnaie & systèmes bancaires (v. a. N8 dans la liste A-Z, ex. : 540.N8 ; 635.N8 720.N8)
880	Musées de manufactures & de produits manufac- turés Subdiv. selon liste A-Z des collections, (v.a. 540 & 990)	955	Postes & Télécommunications
885	Musées des sciences optiques et acoustiques, en général	956	Philatélie
886	Techniques photographi- ques	960	Transports (préférer 870 ou la subdiv. V4 sous 635 ou 720)
887	Techniques cinématogra- phiques	965	Tourisme & Voyages
888	Techniques radiophoniques	965.5	Hôtel et gastronomie, musées
889	Techniques de télévision	966	Douane & Contrebande
		967	Musées de la presse (v.a. 875)
			v.a. 888 & 889 : radio & télévision
		968	Musées de la publicité

970	^{ou Collections} <u>Musée de l'agriculture, de l'élevage & de l'alimentation, en général</u>	990	<u>Musées spécialisés autour d'un thème envisagé sous tous ses aspects</u> (v.a. 510 : musées régionaux)
972	Instruments agricoles (subdiv. alphabétiquement, le cas échéant) (v.a. 16, liste A-Z)		Subdiviser alphabétiquement selon le sujet, par exemple :
975	Produits du sol (subdiv. alphabétiquement, le cas échéant) (v.a. 990)	990.Enf.	Musées de l'enfance, en général
976	Bois et forêts ; Industries forestières	990.Mer	Musées de la mer à tous les points de vue, par exemple : peinture (531) ; biologie marine (617) ; ethnographie (630) ; pêche (650) ; marine (775) ; océanographie (835) navigation (870.8)
980	Elevage & Activités pastorales (v. a. Ethnographie)		

Annexe 6

VII. TYPE DE MUSEE.

Cochez le ou les termes qui décrivent le mieux votre musée. Si vous avez des doutes, cochez celui ou ceux qui vous semblent se rapprocher le plus de votre cas.

- | | |
|--|---|
| <input type="checkbox"/> Agriculture, patrimoine rural | <input type="checkbox"/> Maritime |
| <input type="checkbox"/> Anthropologie/Ethnologie | <input type="checkbox"/> Militaire |
| <input type="checkbox"/> Archéologie | <input type="checkbox"/> Mixte, encyclopédique |
| <input type="checkbox"/> Arts appliqués | <input type="checkbox"/> Musée pour enfants |
| <input type="checkbox"/> Beaux-Arts | <input type="checkbox"/> Musée de l'enfance |
| <input type="checkbox"/> Commerce | <input type="checkbox"/> Patrimoine industriel |
| <input type="checkbox"/> Ecomusée/Musée de plein air | <input type="checkbox"/> Religion |
| <input type="checkbox"/> Ethnographie | <input type="checkbox"/> Santé et médecine |
| <input type="checkbox"/> Histoire | <input type="checkbox"/> Sciences et techniques |
| <input type="checkbox"/> Histoire sociale | <input type="checkbox"/> Sciences sociales |
| <input type="checkbox"/> Jardin botanique | <input type="checkbox"/> Sciences naturelles |
| <input type="checkbox"/> Jardin zoologique | <input type="checkbox"/> Transports et communications |
| <input type="checkbox"/> Littérature | |



FORMATION ET EXTENSION DES FORGES

Vocabulaire spécifique : Définition de :

- * Puddlage
- * Renardière
- * Four dormant
- * Livret ouvrier

1) Quels furent les fondateurs des Forges ?

D'après l'observation des documents, faites un bref calendrier de l'évolution (Technique - Production - Extension de l'espace...) à leur époque.

2) En comparant les sources proposées puis en discutant, formez-vous un jugement sur ces personnages.

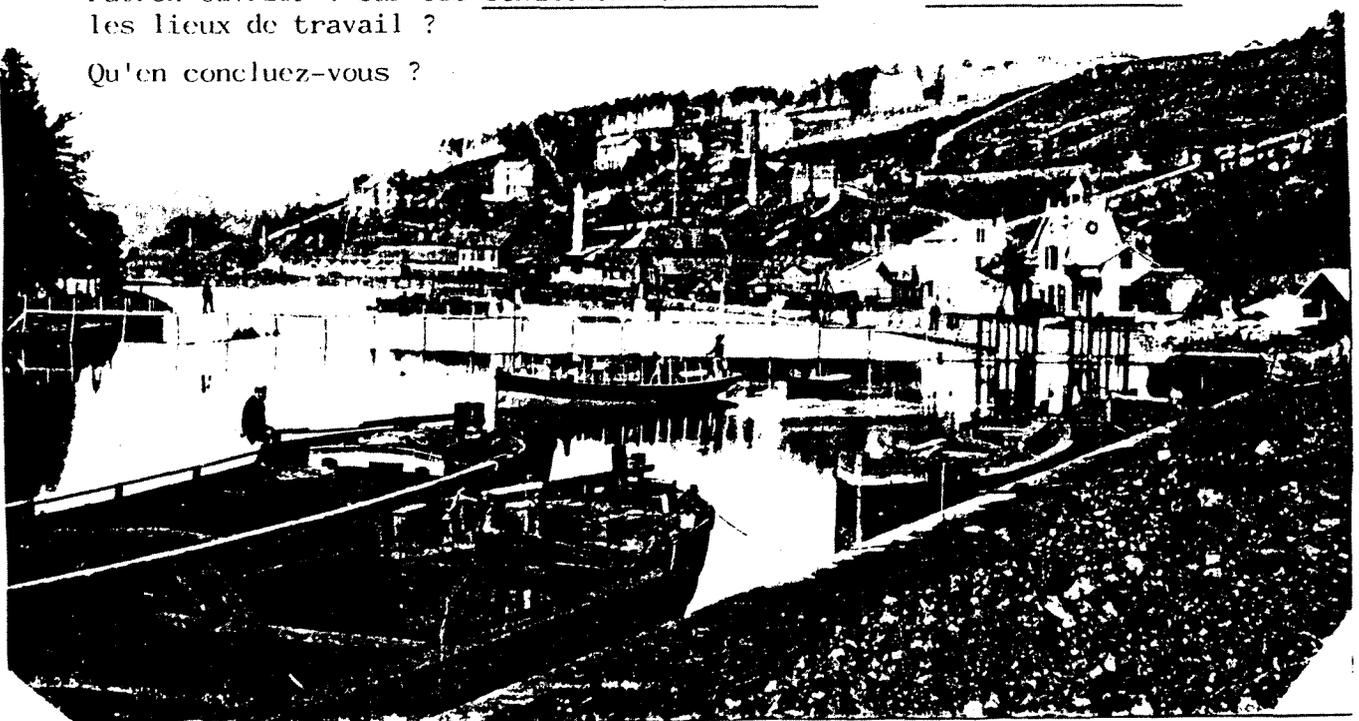
(Exemples : Sont-ils de grands industriels ? philanthropes ? Ont-ils su confier leur domaine à de grands architectes ? Etc...)

3) Quel grand virage financier fut pris en 1882 ? D'où venait ce besoin ? En quoi peut-on parler de "Multinationale" ?

4) Qui était Camille Herwegh ? Quel fut son rôle dans la mise en place des Forges modernes ?

5) Quels documents ou objets vous apportent des renseignements sur les rapports Patron-Ouvrier ? Sur les conditions de salaire et de vie de l'ouvrier sur les lieux de travail ?

Qu'en concluez-vous ?



ECOMUSEE INDUSTRIEL DE LOCHIRIST-INZINZAC

Musée des Métallurgistes (Forges d'Hennebont)



LES FORGES ET LES GRANDS CONFLITS

INTERNATIONNAUX DU XXème .

FICHES
LYCEES

**

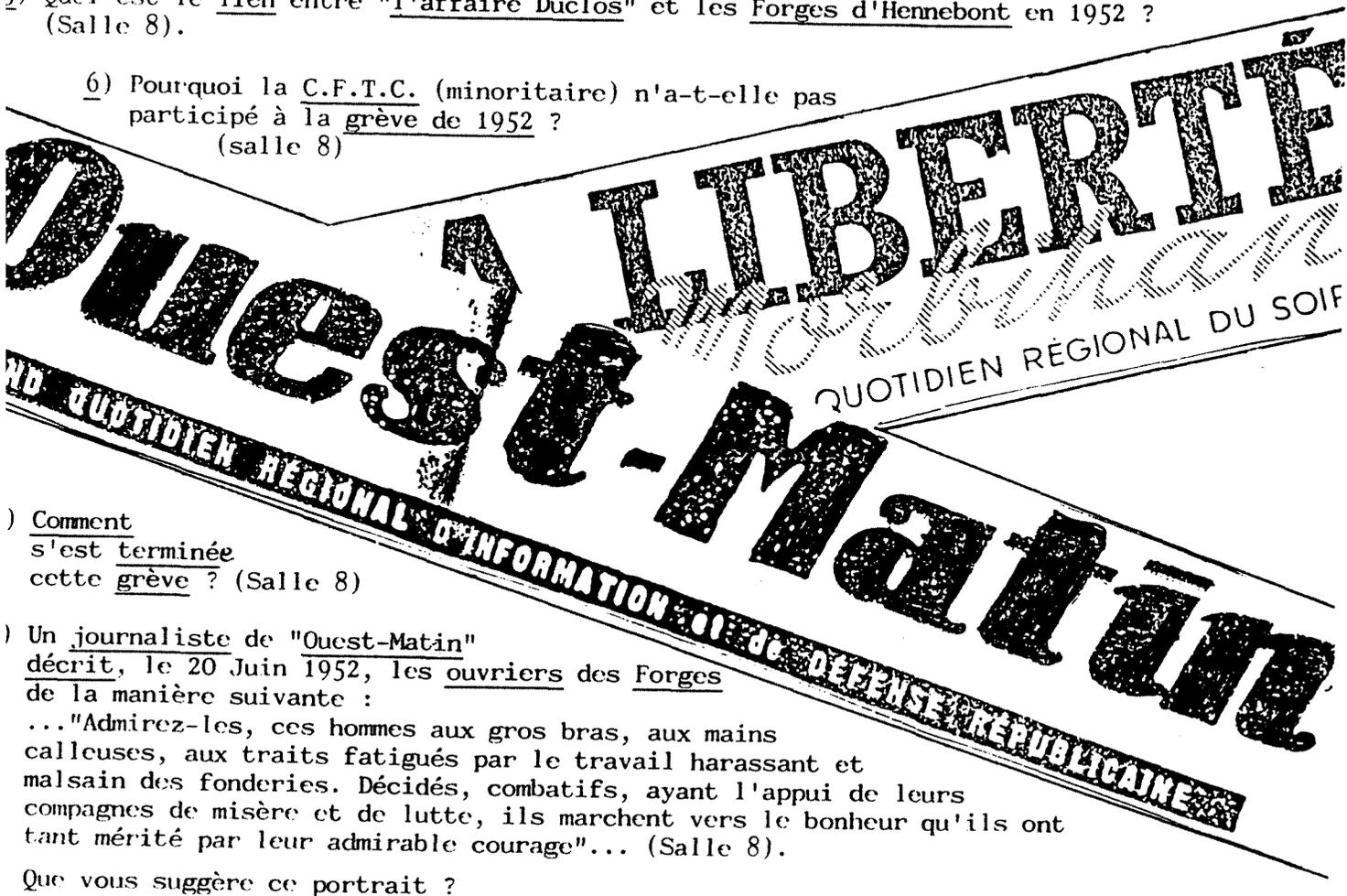
N°3

**

Salles
6 et 8

**

- 1) Donnez les principales caractéristiques de la "Charte du Travail" d'octobre 1941 et leurs conséquences sur la vie des Forges d'Hennebont. (Salle 6).
- 2) Comparez la situation des Forges entre 1914 et 1917 (Construction de la Fonderie et de la nouvelle Aciérie. Production qui passe de 17 500 tonnes en 1914 à 24 500 tonnes en 1917 etc...) à celle de l'usine entre 1940 et 1945. (Salle 6).
- 3) Que recouvre le terme "Guerre froide" ? (Salle 8).
- 4) Les deux quotidiens "Ouest-Matin" et "La Liberté du Morbihan" ont rendu compte de la grève de 1952, chacun à sa manière. Leur vision n'est pas la même, elle se reflète jusque dans le choix du vocabulaire. En quoi illustre-t-elle la "logique des deux blocs" ? (Salle 8).
- 5) Quel est le lien entre "l'affaire Duclos" et les Forges d'Hennebont en 1952 ? (Salle 8).
- 6) Pourquoi la C.F.T.C. (minoritaire) n'a-t-elle pas participé à la grève de 1952 ? (salle 8)



- 7) Comment s'est terminée cette grève ? (Salle 8)

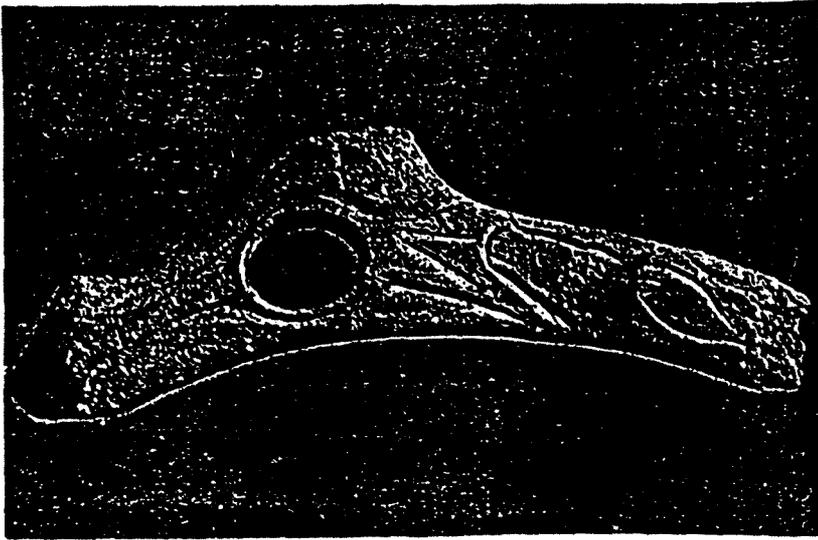
- 8) Un journaliste de "Ouest-Matin" décrit, le 20 Juin 1952, les ouvriers des Forges de la manière suivante :
 ... "Admirez-les, ces hommes aux gros bras, aux mains calleuses, aux traits fatigués par le travail harassant et malsain des fonderies. Décidés, combatifs, ayant l'appui de leurs compagnes de misère et de lutte, ils marchent vers le bonheur qu'ils ont tant mérité par leur admirable courage"... (Salle 8).

Que vous suggère ce portrait ?

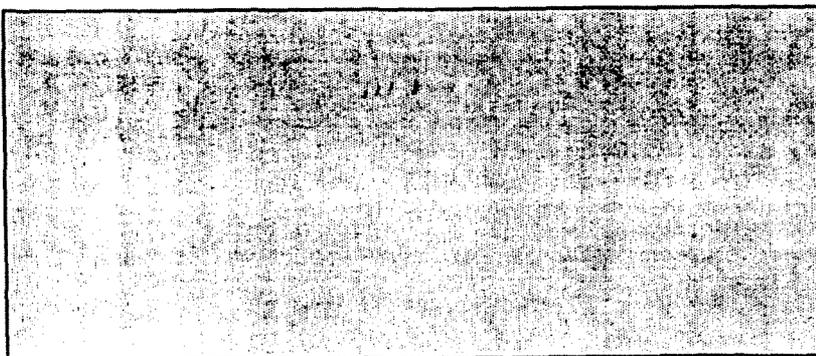
**L'ARCHEODROME PRESENTE :
SUR LA PISTE DE NOS ANCESTRES**

En t'aidant des panneaux illustrés, des vitrines et des reconstitutions présentées à l'extérieur, essaye de répondre aux questions suivantes :

- 1 - Connais-tu l'autre nom, donné par les archéologues à l'âge de la pierre taillée ?
- 2 - Retrouve cet outil dans la vitrine des outils préhistoriques. Comment s'appelle-t-il ?



- 3 - Comment appelle-t-on l'époque des premiers agriculteurs ?
- 4 - Regarde la maquette de la construction de la hutte néolithique. De quoi se compose le torchis ?
- 5 - Il y a à l'Archéodrome, deux roues reconstituées que tu peux faire tourner. Donne leur nom et leur époque. Laquelle des deux est la plus ancienne ?
- 6 - Dessine un tumulus.



Annexe 8/2

7 - Entre dans le tumulus reconstitué. De quelle époque date cette sépulture ?

Age du bronze (1800-750 avJ.C.)

1er Age du fer (750-450 av J.C.)

2e Age du fer (450 - 50 av J.C.)

8 - A quelle grande civilisation les gaulois appartiennent-ils ?

Les grecs

Les celtes

Les phéniciens

9 - Quelle est la date de la bataille d'Alésia ?

10 - Regarde le panneau reproduisant des véhicules gaulois. Comment s'appelle la voiture en bois reconstituée ?

Birota

Rheda

11 - Cite le nom de deux types de pièges utilisés par les romains lors du siège d'Alésia.

12 - Quels animaux les gaulois élevaient-ils ?

13 - Cite deux céréales cultivées par les gaulois.

14 - Qu'est-ce qu'un fanum ?

15 - Regarde la vitrine des outils gallo-romain. Qu'est-ce qu'une Hipposandale ?

**SUR LA PISTE DE NOS ANCÊTRES
REPONSES**

1 - **LE PALEOLITHIQUE** divisé en trois périodes : Paléolithique inférieur, Paléolithique moyen, Paléolithique supérieur

2 - L'outil s'appelle **Bâton percé**. Il s'agit d'un instrument en bois de renne, qui servait à redresser les sagaies ou les flèches.

3 - L'époque des premiers agriculteurs s'appelle l'époque **NEOLITHIQUE**. A cette période l'homme devient sédentaire, il domestique des animaux, il "invente" la poterie, la vannerie, le tissage.

4 - Le torchis se compose d'argile, d'eau et de paille

5 - Les deux roues sont :

La roue d'Ouroux sur Saône IXe-VIIIe siècle avant J.C.

Le roue de Sainte-Colombe IVe siècle avant J.C.

La plus ancienne est celle d'Ouroux sur Saône

6 - Le tumulus est une tombe aménagée sous un tertre surélevé. Il a une forme arrondie.

7 - 1er Age du fer (7eme siècle avant J.C.)

8 - Les gaulois étaient des Celtes

9 - Alésia : 52 avant J.C.

10 - Rheda

11 - Stimuli, Cippi, Lilia

12 - Des porcs, des bovins, des chèvres, des chevaux, des moutons, de la volaille ...

13 - Le blé, le millet, l'orge, l'avoine, le seigle ...

14 - Un fanum est un temple gallo-romain

15 - Une hipposandale avait à l'époque gallo-romaine, la même fonction que le fer à cheval aujourd'hui. Cette "sandale" en métal ou en vannerie, était posée sur le sabot du cheval, pour le protéger ; elle était maintenue par des liens .

Annexe 9/1

PLAN DE TRAVAIL modalités pratiques

VERIFIER

que chaque écomusée a un dossier dans les dossiers géographiques (grouper tous les pôles ou antennes au chef lieu de l'écomusée)

que tous les parcs naturels sont représentés dans les dossiers régionaux (il n'y a pas de dossier pour la Lorraine)

supprimer les dix boîtes sur les musées de société en dossiers thématiques, et intégrer éventuellement la documentation dans les dossiers par villes ou par régions

demander la documentation manquante avec

- la liste des parcs
- la liste des écomusées

faire des sondages de temps en temps avec les listes parues dans la presse (les reconstitutions de sites, les musées protestants, les musées de la mer, etc.) dans les dossiers géographiques et dans les dossiers thématiques, en dossiers de synthèse

COLLECTE SYSTEMATIQUE

acceptation de la demande de documentation à envoyer aux musées
système de mailing avec les départements de la DMF pour les listes de musées (liste des musées classés et contrôlés de l'IGM ...)

DESHERBAGE

vérifier à chaque début de lettre dans les dossiers géographiques ce qui est assez ancien (date de la coupure de presse, délai à déterminer)

quand il s'agit de petits musées privés créés par une personne, voir avec le guide SEAT si on en trouve encore mention.
si non, supprimer le dossier.

supprimer des dossiers géographiques tout ce qui ne peut y être intégré du point de vue du format

Mettre les albums constitués avec photographies de collections de musée avec les catalogues de collections permanente (deuxième alvéole). un certain nombre est classé avec les dossiers géographiques.

il y a aussi plusieurs numéros du périodique *les Etudes du musée national des techniques et industries de La Villette* (décider si on garde ou non

Annexe 2/2

ce périodique dans la section des périodiques), trois énormes dossiers d'inventaire sur le Musée de Saint-Germain-en-Laye et des dossiers plus ou moins hétéroclites à la fois projet muséographique, photographies de salles et d'objets.

Enlever les collections de périodiques des dossiers régionaux (sauf s'il s'agit d'un numéro spécial consacré à la région) et photocopier éventuellement les pages concernant les musées.

Enlever les nombreux rapports d'activité et les mettre dans la première alvéole

LES RENVOIS

Ce sont des renvois matériels qui indiqueront au lecteur d'un dossier géographique, qu'il existe ailleurs dans le Centre de documentation un document qui peut l'intéresser : le dossier géographique sur l'écomusée de la Vendée (Les Epesses) est très mince, mais il existe dans les monographies de muséographie un projet architectural important .

On peut aussi photocopier la liste à côté de la première alvéole (bilans) et la mettre dans chaque dossier concerné après avoir surligné.



BIBLIOTHEQUE DE L'ENSSIB



8014650